

Pençons famille

Le bulletin du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Volume 19, numéro 92, décembre 2007

Éditorial

Madame la Ministre (Deuxième lettre)

Montréal, le 18 janvier 2008

Madame Michelle Courchesne
Ministre de la Famille
425, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Madame la Ministre,

Cette lettre fait suite à la rencontre qui s'est tenue à vos bureaux de Montréal, le vendredi 7 décembre 2007, entre vous-même et les membres du Conseil d'administration du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec.

Nous voulons, d'abord et avant tout selon les us et coutumes, vous souhaitez une bonne, heureuse, et fructueuse Année 2008.

Nous voulons ensuite vous dire notre contentement pour cette rencontre et notre confiance en ses suites.

Vous savez, comme nous d'ailleurs, que la vie et les activités du monde politique exigent, pour ceux qui occupent des fonctions publiques, le déploiement de beaucoup de ressources intellectuelles, physiques et morales.

Nous vous souhaitons, donc, plein de ressources pour vous permettre d'accomplir au meilleur possible le mandat démocratique que vous ont confié vos électrices et vos électeurs, et celui tout aussi important que vous a confié M. le Premier ministre, soit celui de l'Éducation et de la Famille.

Mais vous savez également que la vie et les activités du monde communautaire exigent de ceux qui occupent des postes de responsabilité, le déploiement de beaucoup de ressources qui doivent durer dans le temps.

Nous parlons ici de perspicacité, de ténacité, de longanimité.

Dans le monde communautaire, il faut durer dans le temps pour comprendre les besoins des concitoyens, instaurer des institutions et leur donner un plein essor.

C'est ce qu'on peut nommer : construire la société civile.

Une bonne société repose, quant à nous, sur trois bases solides :

un Peuple fier, éduqué et jouissant d'une vie familiale intense;

une Société civile active et participative;

un État convivial et compétent, favorisant le mieux-être de ses familles et de ses citoyens.

Concrètement, le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec est un organisme, né du désir et de la volonté des citoyens et des organisations qui le composent, pour l'instauration et le développement d'une politique familiale au Québec. Dès le départ, en février 1983, nous nous sommes situés comme des partenaires avec le Gouvernement du Québec pour justement collaborer à l'élaboration d'une politique familiale au Québec.

D'où d'ailleurs notre nom!

Ce faisant, nous avons contribué à bâtir la société civile, collaboré à la vie de l'État, concouru au mieux-être des familles.

Pour revenir, à la rencontre du vendredi 7 décembre 2007, nous reconnaissons votre bon accueil et votre excellente écoute.

Nous avons également bien entendu vos préoccupations et vos propos, et reconnu vos actions dans le monde de l'éducation et dans le monde de la famille.

Nous vous avons présenté fièrement nos réalisations.

Nous vous avons soumis, et vous les avez entendus, nos contentements et nos attentes face à la politique familiale et à l'action gouvernementale en cette matière.

Nous avons manifesté notre désir et notre volonté de collaborer à l'élaboration de la politique familiale en participant directement à des comités ou des tables de travail.

Il en a été ainsi dans le passé, il ne l'est plus maintenant, et nous le regrettons.

Nous avons souligné notre frustration face à ce qui nous semble l'iniquité des subventions reçues par le Regroupement en regard des autres regroupements.

Nous savons que doivent être renégociés les protocoles de subvention 2005-2008 pour un nouveau triennal, quadriennal, quinquennal, mais dans quels termes, par qui et pour qui?

Nous demandons instamment de faire partie de ces négociations.

Nous aimerions aussi recevoir de votre part une subvention discrétionnaire qui nous aiderait grandement à parfaire notre mission auprès de nos membres et des familles du Québec.

Voilà, Madame la Ministre, nos souhaits, nos contentements, nos demandes.

En ce début d'année, soyez assurée, Madame la Ministre, de notre entière collaboration et veuillez accepter l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président
Gérard Valade

Le Directeur général
Yves Lajoie

Les familles et l'environnement

Les familles et l'environnement - le 26 septembre 2007



Les personnes-ressources

Mme Lucie Tétreault - Responsable des communications
Régions Laval - Laurentides - Lanaudière
Développement durable, Environnement et Parcs Québec

M. Daniel Breton
Porte-parole
Québec Kyoto

M. Jérôme Normand
Directeur général
Environnement Jeunesse

Mme Sylvie Théodule - Recherchiste animatrice
Le Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec

Le Québec et l'environnement

Mme Lucie Tétreault

Responsable des communications
Régions Laval - Laurentides - Lanaudière
Développement durable, Environnement et Parcs Québec

**Le ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs**

Présentation du Ministère

La mission

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a pour mission d'assurer la protection de l'environnement et des écosystèmes naturels pour contribuer au bien-être des générations actuelles et futures. Sa vision est une de leader de la promotion du développement durable; il s'agit d'assurer à la population un environnement sain en harmonie avec le développement économique et le progrès social du Québec.

Les domaines d'activité

Le Ministère exerce son activité dans les domaines suivants :

- * la promotion du développement durable au sein de l'administration publique et de la société québécoise;
- * la protection des écosystèmes et de la biodiversité du territoire québécois, par le développement d'un réseau d'aires protégées et la sauvegarde des espèces floristiques et leurs habitats;
- * le développement du réseau des parcs nationaux;
- * la prévention ou la réduction de la contamination de l'eau, de l'atmosphère et du sol;
- * la gestion des barrages publics et du domaine hydrique de l'État;
- * la sécurité des barrages privés et publics;
- * la qualité de l'eau potable;
- * la réduction, la mise en valeur et la gestion des matières résiduelles;
- * l'observation et la connaissance des écosystèmes et de leurs composantes;
- * les relations intergouvernementales et internationales en matière de protection de l'environnement.

Les valeurs

Pour réaliser sa mission et ses activités, le Ministère appuie son action sur des valeurs d'équité, de rigueur, de responsabilité, de transparence et de respect.

Les services

L'offre de service du Ministère est la suivante :

- * lois, règlements, politiques et programmes en matière de protection de l'environnement;
- * délivrance d'autorisations et de permis pour la réalisation de projets pouvant causer préjudice à l'environnement;
- * activités de contrôle et de surveillance de la conformité réglementaire et environnementale
- * analyse environnementale;
- * accréditation ou reconnaissance comme experts;
- * expertise professionnelle et technique en matière d'environnement;
- * interventions lors de situations d'urgence environnementale;
- * soutien de projets environnementaux et de développement durable;
- * information, avis et documentation sur les questions relatives à l'environnement.

Les agences

Deux agences participent à la réalisation de la mission du Ministère :

- * Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec a pour but de garantir la disponibilité, la qualité et la continuité de l'expertise et de l'information analytique pour les besoins de protection de l'environnement et de conservation des ressources.
- * Le Centre d'expertise hydrique du Québec est responsable d'administrer le régime hydrique du Québec avec une préoccupation de sécurité, d'équité et de développement durable.

Les partenaires

Pour l'épauler dans la réalisation de sa mission, le Ministère compte sur des partenaires privilégiés que sont : la Société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC-QUÉBEC), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et la Société des établissements de plein-air du Québec (Sépaq). Le Ministère compte également sur le soutien des institutions et organismes suivants :

- * les ministères et les organismes, dont le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le ministère des Transports (MTQ), le ministère des Relations internationales (MRI), le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE);

* les acteurs locaux et régionaux, tels que les municipalités, les municipalités régionales de comté, les communautés métropolitaines et les centres locaux de développement (CLD);

* les organismes environnementaux;

* les corporations et les associations représentatives du milieu industriel, du milieu agricole et du milieu municipal;

* les établissements d'enseignement ainsi que les centres de recherche;

* les laboratoires institutionnels, industriels, municipaux et privés, ainsi que les entreprises de l'industrie de l'environnement.

La clientèle

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs intervient au nom de l'ensemble des citoyennes et des citoyens du Québec afin de leur assurer un environnement sain et de protéger la santé publique. Plus précisément, la clientèle du Ministère se compose des individus, groupes, organismes, laboratoires et entreprises qui veulent obtenir une autorisation en vertu de la législation environnementale, qui sont accrédités ou reconnus comme experts par le Ministère ou qui veulent faire valoir un droit en vertu des lois relevant du Ministère. Cette clientèle se compose aussi de tous ceux qui demandent des renseignements ou qui sollicitent des interventions dans le but, par exemple, de préserver un milieu naturel.

Centre d'information

Édifice Marie-Guyart, 29e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Vox : (1) 418 521-3830

1 800 561-1616

Fax : (1) 418 646-5974

info@mddep.gouv.qc.ca

www.mddep.gouv.qc.ca/index.asp



Mme Lucie Tétreault

www.familis.org/riopfq/publication/pensons92/tetreault.html

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec

Québeckyoto

M. Daniel Breton

Porte-parole
Québec Kyoto

La Coalition Québec-Vert-Kyoto devient Québeckyoto

Le mardi 18 septembre 2007, par Daniel Breton

Montréal, mardi le 18 septembre 2007 - Créé le 20 janvier 2004 pour s'opposer alors au projet de centrale thermique du Suroît et proposer que le Québec prenne la direction des énergies vertes, de l'économie d'énergie et de l'efficacité énergétique, la Coalition Québec-Vert-Kyoto portera dorénavant le nom de Québeckyoto.

Motivé par un souci de concision et de simplicité, ce changement de dénomination permet d'actualiser et de dynamiser la mission de la coalition, « de lutter sur tous les fronts pour la réduction des émissions québécoises des gaz à effet de serre (GES), puis de respecter et même de dépasser les obligations du protocole de Kyoto. »

Québeckyoto est la plus large coalition au Québec dans la lutte aux changements climatiques et parmi ses succès, on peut citer les dossiers du Suroît, le forum populaire Kyoto, le rendez-vous citoyen Kyoto et la marche « Kyoto, pour l'espoir » qui avait attiré 25,000 personnes en avril dernier.

Ce samedi le 22 septembre, Québeckyoto organise une marche « Kyoto en phase terminale ! » pour demander un moratoire sur les projets de terminaux méthaniers, le temps de vérifier leur légitimité dans le cadre du protocole de Kyoto.

Le nouveau nom est suivi de la signature : Coalition de solutions. « Souvent, on nous accuse de ne pas être constructif, de n'être qu'un groupe d'opposition ou d'empêcher des projets de se concrétiser, » soutient Daniel Breton, porte-parole de la coalition. « C'est faux, nos interventions visent chaque fois la mise de l'avant de solutions aux problèmes qui se posent, et les faisons valoir ».

Québeckyoto regroupe plus d'une cinquantaine d'organismes issus de tous les horizons de la société civile et un nombre toujours croissant de sympathisants. À un moment où l'urgence d'agir pour contrer les effets des changements climatiques, la coalition entend bien poursuivre au cours des prochains mois une série d'actions concrètes pour faire entendre clairement son message sur la place publique.

L'agence de communication montréalaise BOS devient partenaire de Québeckyoto. En effet, elle devient son « agence officielle » et contribuera à sa mission environnementale.

**La Coalition Québec-Vert-Kyoto n'est plus,
vive Québeckyoto !!!**

www.familis.org/riopfq/publication/pensons92/breton.html



M. Daniel Breton

(1) 514-799-3553

daniel.breton@quebec-vert-kyoto.org



Belisle, André

(1) 418-386-6992

(1) 418-642-1322

andre.belisle@aqlpa.com

www.quebeckyoto.org

QUÉBECKYOTO
coalition de solutions

Environnement Jeunesse

M. Jérôme Normand

Directeur général
Environnement Jeunesse

Environnement Jeunesse

Mission

ENvironnement JEUnesse stimule le développement d'une conscience environnementale et d'une pensée critique auprès des jeunes afin qu'ils exercent des actions citoyennes pour un avenir viable.

Fonctionnement

Structure de l'organisme

À chaque printemps est présenté un Plan d'action à l'Assemblée générale annuelle d'ENvironnement JEUnesse afin de procéder à l'adoption des actions qui seront menées par l'organisme à l'intérieur de l'année financière suivante. Sa structure actuelle comporte une description du Conseil d'administration avec son fonctionnement, les objectifs généraux et spécifiques visés par les projets et les événements d'ENvironnement JEUnesse.

Conseil d'administration

Constituant le phare de l'organisme, le Conseil d'administration assure la continuité des activités et la préservation de la mission de l'organisme tout en diffusant une vision d'avenir. C'est à lui que revient le rôle d'encadrer et de supporter la direction générale dans le développement d'un réseau de contacts (politiques, groupes influents, partenaires financiers) et la promotion des activités et des projets de l'organisme. Toujours de concert avec la direction, le CA a pour mandat d'accroître la représentation de l'organisme, que cela soit par une implication politique accrue auprès des instances gouvernementales, ou en assurant une visibilité auprès des autres organismes ou des médias. Il s'assure enfin que les objectifs développés dans le plan d'action de l'organisme soient atteints. Le Conseil d'administration chapeaute et administre à la fois le regroupement national et les cellules régionales.

Environnement JEUnesse National

ENvironnement JEUnesse est le réseau des jeunes engagés en environnement au Québec. ENvironnement JEUnesse est un organisme sans but lucratif qui mène ses activités dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement (ERE) dans les milieux d'éducation formel et informel, les institutions et les entreprises. Porte-flambeau de la jeunesse québécoise environnementale, ENvironnement JEUnesse offre des services conseils à ses membres, fait entendre sa voix sur les scènes provinciale, nationale et internationale, et prend position dans de nombreux débats politiques. Les projets menés par l'organisme sont détaillés au point 2. ENvironnement JEUnesse National est le noyau initial et fondateur de l'organisme auquel se sont greffées les cellules régionales pour décentraliser les actions de l'organisme à travers la province.

Cellules régionales

Sur une base bénévole, les cellules régionales d'ENvironnement JEUnesse permettent de mettre en place un des objectifs du plan triennal 2005-2008 de l'organisme, à savoir s'ancrer plus profondément dans la communauté québécoise. Ces cellules offrent aux individus en région une possibilité d'engagement bénévole sur les questions d'environnement et d'éducation relative à l'environnement au niveau régional. Les cellules constituent une meilleure représentation des membres en région ainsi qu'une meilleure représentation des régions au sein de l'organisme national.

Elles ont l'avantage de pouvoir plus aisément répondre à des enjeux environnementaux locaux. Elles permettent également d'apporter un soutien plus fort au milieu, notamment aux membres institutionnels dont les établissements scolaires. Les cellules représentent donc un lieu d'implication pour les jeunes qui désirent s'engager en environnement dans leur région.

Objectifs

L'ensemble des activités d'ENvironnement JEUnesse vise à :

A DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES, LES ATTITUDES ET LES HABILITÉS des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu;

B INFORMER ET FORMER les jeunes relativement à des enjeux environnementaux;

C RASSEMBLER ET MOTIVER les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenants dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau;

D CONCEVOIR, DIFFUSER ET À METTRE À JOUR DES OUTILS PÉDAGOGIQUE et d'aide à l'action pour les jeunes;

E ASSURER LE RAYONNEMENT D'ENvironnement JEUnesse dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse, du loisir scientifique et de l'environnement;

F PARTICIPER À DES CONSULTATIONS ET À DES DÉBATS PUBLICS sur les enjeux environnementaux et à promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement.

www.familis.org/rioptq/publication/pensons92/normand.html

Environnement JEUnesse

Vox : (1) 514.252.3016

454, avenue Laurier Est

Fax : (1) 514.254.5873

Montréal, Québec H2J 1E7

Sans frais : 1.866.377.3016

www.enjeu.qc.ca/

infoenjeu@enjeu.qc.ca



M. Jérôme Normand



L'environnement, la famille et les jeunes

Mme Sylvie Théodule

Recherchiste animatrice
Le Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec

L'environnement, la famille et les jeunes

Note de la rédaction :

*Ce travail de Mme Sylvie Théodule a été publié dans un numéro spécial du **Pensons famille**, Volume 19, numéro 91, novembre 2007*

www.familis.org/riopfq/publication/pensons91/pensons91.html

Sommaire

1. Description de la problématique et introduction
2. L'environnement
 - 2.1 Qu'est-ce que l'on entend par « environnement »
 - 2.2 Qu'est-ce que l'on entend par « changements climatiques »
 - 2.3 L'apport des Québécois et des Canadiens
 - 2.4 Le point de vue du gouvernement québécois
 - 2.5 Le point de vue du gouvernement canadien
3. Un regard sur le climat du passé : que nous révèle-t-il?
4. Des opinions différentes
 - 4.1 Que disent les sceptiques.
5. Le Québec et les changements climatiques : quelles sont les perspectives d'avenir
 - 5.1 Quelle est l'opinion des Québécois sur l'environnement
 - 5.2 Quelles sont les préoccupations des jeunes face à l'environnement
6. Kyoto : pour ou contre
 - 6.1 En quoi consiste le protocole de Kyoto

- 6.2 Quels sont les arguments favorables et défavorables et les enjeux
 7. L'environnement et l'économie : la relation qui existe entre les deux
 - 7.1 La protection de l'environnement représente-t-il un danger pour l'économie
 8. Les OGM et l'environnement
 - 8.1 Les OGM représentent-ils un risque pour l'environnement?
 - 9 . Conclusion
- Les différents acteurs et organismes de l'environnement
Bibliographie et médiagraphie



Mme Sylvie Théodule

thyssie_20@yahoo.ca

**Le Regroupement
inter-organismes
pour une politique familiale
au Québec**

www.familis.org/riopfq

riopfq@familis.org

Les familles et le droit

Les familles et l'environnement - le 26 septembre 2007



Les personnes-ressources

Le droit de la famille : une vue d'ensemble

Me Marie-Christine Kirouack

Présidente

Association des avocats et avocates en droit familial du Québec

Les services aux familles

Me Geneviève Benoît

Coordonnatrice de projets

Éducaloi

Le droit des grands-parents

Me Caroline Daniel, B.A., LL.B.

Conseillère auprès de
l'Association G.R.A.N.D.

Grands-Parents Requérrant Accès Naturel et Dignité

Le droit de la famille : une vue d'ensemble

Me Marie-Christine Kirouack

Présidente

Association des avocats et avocates en droit familial du Québec

Note de la rédaction :

Nous vous référons à l'allocution de Me Kirouack diffusée en webcasting sur le site du Regroupement à :

www.familis.org/riopfq/publication/pensons92/kirouack.html

www.familis.org/webcasting/kirouackvideo.html

Me Marie-Christine Kirouack

Vox : (1) 514-954-3471

1-800-361-8495, #3471

Fax: (1) 514-954-3451



**Association des
avocats et avocates
en droit familial
du Québec**

Maison du Barreau
445, boulevard Saint-Laurent
5ème étage
Montréal Qc H2Y 3T8
www.aaadfq.ca/president.php
hnakache@barreau.qc.ca



Les services aux familles

Les services aux familles
Me Geneviève Benoit

Coordonnatrice de projets
Éducaloi



Présentation au RIOPFQ
Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

31 octobre 2007
Geneviève Benoit, avocate
Coordonnatrice de projets
(514) 954-3408 poste 3272

Mission d'Éducaloi

Informer les Québécoises et les Québécois de leurs droits et obligations en mettant à leur disposition de l'information juridique de qualité, diffusée dans un langage simple et accessible.

Présentation de l'organisme et de ses services

- **Présentation de l'organisme:**
Importance de la simplification;
Notre expertise, notre démarche, notre équipe.
- **Site Web :** Courte présentation
- **Autres types d'outils d'information juridique**
Association avec les éditions Protégez-vous;
Guide pour les aînés;
Les pièces de théâtre « Jeu de loi ».
- **Volet éducation citoyenne**
Le camp de jour Aventure en cour;
Le projet : « Les couleurs de la justice »;
Les formations dans les écoles;
Eh, Oh, citoyens!
- **Volet service conseil**
Spécialiste en simplification des communications;
Échange d'expertise internationale (Cambodge, Chili, France, Belgique).
- **Nos partenaires**
Partenariat de financement, mais aussi partenariat de service, d'expertise, de distribution, de conseil, etc.
- **Conclusion**
Remise d'une pochette d'information.

Objectifs

- Favoriser une meilleure connaissance du droit, notamment des lois et règlements en vigueur;
- Assurer une plus grande compréhension du fonctionnement du système judiciaire;
- Démystifier le rôle des différents intervenants du monde judiciaire;
- Sensibiliser les différents acteurs sociaux, de même que la population, à l'importance de la justice dans la vie de tous les jours;
- Participer à l'éducation citoyenne des enfants et des adolescents.

Le droit tout simplement...

La connaissance de ses droits et obligations passe nécessairement par l'accès à l'information juridique.

↓

Accès à l'information juridique: brochures, dépliants, affiches, sites Internet, lois et règlements en ligne, intervenants relayeurs.

↓

Simplification des communications juridiques.

↓

Meilleur accès à la justice et citoyens ayant une vision plus positive du système de justice.

L'Équipe d'Éducaloi

- 10 avocats
- 1 responsable des communications
- 1 responsable des technologies de l'information
- De nombreux étudiants et stagiaires

www.educaloi.qc.ca

Un site Web offrant gratuitement de l'information juridique vulgarisée...

Notre site en chiffre...

- Environ 100 000 visites mensuellement
- Des centaines de pages d'information juridique vulgarisée
- Site en français et en anglais
- Près de 300 capsules d'information juridique
- 9 cours de justice virtuelles
- 1 section uniquement pour les jeunes

Le Web au service des familles

LA LOI VOS DROITS

Des centaines de questions et réponses concernant vos droits et obligations, dans les mots de tous les jours.

Le Web au service des familles

LA 5 VOS DROITS

Capsules juridiques

- ▶ Aînés
- ▶ Automobilistes
- ▶ Citoyens
- ▶ Conjoints de fait
- ▶ Conjoints mariés ou unis civilement
- ▶ Consommateurs
- ▶ Contrevenants et accusés
- ▶ Enseignants
- ▶ Liquidateurs de successions
- ▶ Locataires
- ▶ Parents
- ▶ Propriétaires
- ▶ Témoins et victimes
- ▶ Travailleurs
- ▶ Usagers et professionnels du système de santé
- ▶ Nos autres capsules

Le Web au service des familles

LA 5 VOS DROITS

Quelques exemples de capsules...

- Les droits des grands-parents
- Le mandat donné en prévision de l'incapacité
- Les nouveaux conducteurs et l'alcool au volant
- Le contrat de cohabitation (contrat de vie commune)
- Les conjoints de même sexe et la loi
- Le divorce à l'amiable
- Cybersexe, nudité, incécence et prostitution
- Introduction à la protection de la jeunesse
- Les fouilles et la surveillance en milieu scolaire
- Le choix de l'enfant relativement à sa garde
- Le congé de paternité
- Le consentement aux soins
- La responsabilité des éducateurs, des gardiens et des surveillants

Le Web au service des familles

CÔTÉCOUR

Côtécour est un outil interactif qui vous initiera aux différentes étapes d'un procès, vous expliquera le genre d'affaires qu'entend chaque tribunal et vous fera connaître le rôle des acteurs impliqués dans le processus judiciaire.

Le Web au service des familles

Le Web au service des familles

JEUNE POUR JEUNES

L'espace jeunesse d'Éducaloi, c'est une foule d'informations sur les droits et obligations des adolescents, le système juridique et les différentes carrières en justice.

Le Web au service des familles

Le Web au service des familles

JUSTICE PÉNALE:

- L'arrestation
- Au poste de police
- Le tribunal pour adolescents
- Le procès
- La peine
- Les autres mesures
- La victime
- La drogue
- Les principes à la base de la justice pénale pour adolescents

DROIT CIVIL:

- Quand les parents se séparent
- La responsabilité civile lorsqu'il faut payer pour ses fautes
- «Allez-y docteurs: ses soins de santé
- Couches et cie: les responsabilités liées à l'arrivée d'un bébé
- Les normes du travail, ça vous dit quelque chose?
- Maître dans mon logement? Pas tout à fait...
- J'achète, donc je suis;
- Se marier? Pour le meilleur et pour le pire!

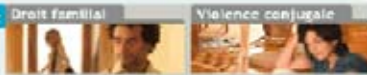
Le Web au service des familles

CARRIÈRES EN JUSTICE

- Explication de 14 carrières en justice
- Le parcours judiciaire expliqué aux jeunes
- Un abécédaire juridique
- Des tests et des jeux ludiques sur le thème de la justice

Le Web au service des familles

À bon port



À bon port, un outil qui vise à offrir de l'information juridique répondant aux besoins des conjoints en situation de rupture et des intervenants qui travaillent auprès d'eux.

- 14 capsules d'information juridique
- 3 formations à l'intention des intervenants.

Le Web au service des familles

Takuaiikan

Takuaiikan est un mot en langue innue qui signifie « ce qui dirige, ce qui commande » et qui exprime ainsi l'idée de rectitude, d'intégrité.

Takuaiikan vise à offrir aux femmes et aux communautés autochtones de l'information juridique adaptée à leur réalité.

- 8 capsules d'information juridique audio
- En anglais, en français et en 6 langues autochtones

Volet outils d'information juridique

Conception et production d'outils de communication juridique vulgarisée...



Prenez votre place!

Juriguide pour les aînés



- 44 pages d'information vulgarisée
- Caractères plus gros
- Rubriques:
 - La dignité
 - L'inaptitude
 - Le logement
 - Le système de santé
 - Le testament

En association avec Protégez-vous...



- Magazine grand public
- Public-cible : les parents
- 80 pages d'information juridique simplifiée
- 45 000 exemplaires imprimés
- Distribués dans plus de 9 000 kiosques à journaux et librairies

En association avec Protégez-vous...



- Magazine grand public
- Public-cible : Tous
- 160 pages d'information juridique simplifiée
- 25 000 exemplaires imprimés
- Distribués dans plus de 9 000 kiosques à journaux et librairies

En association avec Protégez-vous...

« La vie à deux »

- Participation d'Éducaloi à la mise à jour d'un ouvrage existant
- Magazine grand public
- Public-cible : Conjointes


2008

Projet en développement

Jeu de loi

Pièce de théâtre interactive

- Sujet : processus judiciaire prévu à la LSJPA
- 137 représentations en 15 mois (anglais et français)
- 82 écoles visitées
- 35 000 jeunes du secondaire rejoints



Volet éducation citoyenne

Développement d'activités et de projets de sensibilisation liés au droit et à l'explication de notre système de justice...



Aventures en cour

Un camp de jour pas comme les autres

- Camp à saveur juridique pour les jeunes de 12 à 14 ans
- Objectif : Démystifier le domaine du droit et ses différents acteurs
- Depuis 4 ans (7 éditions)
- Implication de juristes, juges, policiers, greffiers, CAVAC, etc.



- 1 semaine d'immersion
- Rencontre avec les 3 types de pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire

Les couleurs de la justice

- Objectif: sensibiliser les jeunes aux incidences juridiques d'un comportement illégal dans l'objectif de prévenir la criminalité. (Particulièrement liée aux gangs de rue)
- Réalisé en collaboration avec le Regroupement des maisons de jeunes du Québec.
- Guide d'information juridique.
- Réalisation de 6 Murales.
- Guide de gestion de projet.

Projet en développement

Eh! Oh! Citoyens!

- Tenue d'une Commission Code de vie qui vise à revisiter le code de vie de l'école.
- S'inspire du modèle des Commissions parlementaires de l'Assemblée nationale.
- Objectifs:
 - Initier les jeunes au fonctionnement de nos institutions démocratiques.
 - Encourager leur implication dans le développement de leur milieu de vie.
 - Créer un lieu d'échange démocratique.



Éducaloi dans votre école...

Vous aimeriez recevoir la visite d'un membre de notre équipe pour une conférence ou un atelier pratique?

Voici quelques activités que nous avons à vous proposer.

Les coûts de ces activités sont à convenir.




Éducaloi dans votre école...

ATELIER SUR LES ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES
Les élèves sont invités à réfléchir sur certaines situations et à suivre la démarche juridique adoptée par les tribunaux.

PRÉPARATION ET RÉALISATION D'UN PROCÈS SIMULÉ
À travers ce jeu de rôles, les élèves se familiarisent avec le fonctionnement du système de justice et les principes fondamentaux de notre droit.

ATELIER SUR LA MÉDIATION
Les élèves seront amenés à comprendre le travail particulier du médiateur, à respecter le droit de parole de chacun, à développer une argumentation qui tient compte des préoccupations de l'autre, etc.

Éducaloi dans votre école...

ATELIER SUR LES CARRIÈRES EN JUSTICE
Dans cet atelier, les élèves sont amenés à se familiariser avec l'ensemble des carrières qui existent dans le monde de la justice.

ANIMATION SUR LA JUSTICE PÉNALE POUR LES ADOLESCENTS
Lors de l'atelier, une présentation des infractions les plus répandues ainsi que des principales étapes du processus judiciaire est offerte.

ATELIER SUR L'ART DE CONVAINCRE
Cette activité suggère aux élèves plusieurs techniques de persuasion et propose une marche à suivre afin de construire un solide texte argumentatif.

Volet service conseil

Service conseil et conférences en simplification des communication. Comptent déjà parmi nos clients...

- Barreau du Québec
- Agence de la consommation en matière financière
- Conseil des tribunaux administratifs canadien
- Directeur de l'état civil
- Ministère du Revenu
- Tribunal administratif du Québec
- Aide juridique

Nos partenaires

Nos partenaires corporatifs
Réaliser la mission d'Éducaloi est un défi de taille qui requiert chaque jour ressources et support.


 Ministère de la Justice Canada
 
 Justice Québec


 Société québécoise d'information juridique
 
 Barreau Québec

Nos partenaires

Nos partenaires de projets
En plus de ses activités régulières, Éducaloi réalise chaque année de nouveaux projets.

Pour ce faire, il s'associe avec divers partenaires que ce soit:

- Partenaires financiers
- Partenaires de service
- Partenaires d'expertise
- Partenaires de distribution
- Etc...

éducaloi

éducaloi.qc.ca
LE CARREFOUR D'ACCÈS AU DROIT

www.familis.org/riopfq/publication/pensons92/benoitg.html

éducaloi

C.P. 55032, CSP Notre-Dame
11, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H2Y 4A7

www.educaloi.qc.ca/justiceparticipative.qc.ca

www.educaloi.qc.ca



www.educaloi.qc.ca/bulletin



Me Geneviève Benoît

Le droit des petits-enfants et de leurs grands-parents

Me Caroline Daniel, B.A., LL.B.
auprès de l'Association G.R.A.N.D.

Conseillère
Grands-Parents Requérent Accès Naturel et Dignité

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

FAMILIS - OMF
Organisation mondiale pour les familles

Les familles et le droit : Conférence
invitation au déjeuner – croissants du mercredi 31 octobre 2007

Le droit des petits-enfants et de leurs grands-parents

Présenté par:
Me Caroline Daniel, associée principale
Cabinet DeBargis & Daniel, avocats

Droits des grands-parents et ascendants au deuxième degré

Code civil du Québec: TITRE TROISIÈME, DE L'OBLIGATION ALIMENTAIRE

585. Les époux et conjoints unis civilement de même que les parents en ligne directe au premier degré se doivent des aliments.

1991, c. 64, a. 585; 1996, c. 28, a. 1; 2002, c. 6, a. 36.

TITRE QUATRIÈME, DE L'AUTORITÉ PARENTALE

598. L'enfant reste sous l'autorité de ses père et mère jusqu'à sa majorité ou son émancipation.

1991, c. 64, a. 598.

599. Les père et mère ont, à l'égard de leur enfant, le droit et le devoir de garde, de surveillance et d'éducation.

1991, c. 64, a. 599.

601. Le titulaire de l'autorité parentale peut déléguer la garde, la surveillance ou l'éducation de l'enfant.

1991, c. 64, a. 601.

611. Les père et mère ne peuvent sans motifs graves faire obstacle aux relations personnelles de l'enfant avec ses grands-parents.

À défaut d'accord entre les parties, les modalités de ces relations sont réglées par le tribunal.

1991, c. 64, a. 611.

612. Les décisions qui concernent les enfants peuvent être révisées à tout moment par le tribunal, si les circonstances le justifient.

1991, c. 64, a. 612.

Origines (2)

(L'article 371-4 du Code civil (France) avant les modifications : Livre I : Des personnes. Titre IX : De l'autorité parentale.

Chapitre I : De l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant.

(Loi n° 70-459 du 4 juin 1970 art. 1 Journal Officiel du 5 juin 1970 en vigueur le 1er janvier 1971)

(Loi n° 93-22 du 8 janvier 1993 art. 48 III, art. 64 Journal Officiel du 9 janvier 1993 en vigueur le 1er février 1994)

Les père et mère ne peuvent, sauf motifs graves, faire obstacle aux relations personnelles de l'enfant avec ses grands-parents. À défaut d'accord entre les parties, les modalités de ces relations sont réglées par le tribunal (juge aux affaires familiales).

En considération de situations exceptionnelles, le juge aux affaires familiales peut accorder un droit de correspondance ou de visite à d'autres personnes, parents ou non.

Protection de la jeunesse (1) (Québec): Article 4 et ss

Maintien dans le milieu familial.

4. Toute décision prise en vertu de la présente loi doit tendre à maintenir l'enfant dans son milieu familial.

Personnes significatives.

Lorsque, dans l'intérêt de l'enfant, un tel maintien dans son milieu familial n'est pas possible, la décision doit tendre à lui assurer, dans la mesure du possible auprès des personnes qui lui sont les plus significatives, notamment les grands-parents et les autres membres de la famille élargie, la continuité des soins et la stabilité des liens et des conditions de vie appropriées à ses besoins et à son âge et se rapprochant le plus d'un milieu familial. De plus, l'implication des parents doit toujours être favorisée dans la perspective de les amener et de les aider à exercer leurs responsabilités parentales.

Continuité des soins.

Lorsque, dans l'intérêt de l'enfant, le retour dans son milieu familial n'est pas possible, la décision doit tendre à lui assurer la continuité des soins et la stabilité des liens et des conditions de vie appropriées à ses besoins et à son âge de façon permanente.

1977, c. 20, a. 4; 1984, c. 4, a. 5; 1994, c. 35, a. 5; 2006, c. 34, a. 4.

Plan de la conférence

- Introduction
- Familles et aînés (situation démographique)
- L'origine du droit des petits-enfants et de leurs grands-parents (art. 371-4 CcF et 611 CcQ)
- Meilleur intérêt des enfants (33 CcQ, 3 LPJ)
- Obligations alimentaires (585 CcQ)
- Conciliation et Médiation
- Loi sur la protection de la jeunesse (L.R.Q. c. P-34.1: intervention, filiation et adoption (Art. 3, 4, 6, 81 et ss LPJ)
- Enlèvement international (Loi sur les aspects civils de l'enlèvement international et interprovincial d'enfants; Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants)
- Conclusion et Période de questions

Origines (1)

Le titre II du livre II du Code de l'action sociale et des familles (France) :

1° L'article L. 221-1

« 1° Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique tant aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social, qu'aux mineurs émancipés et majeurs de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ; »

4° Droit de l'enfant d'entretenir des relations personnelles avec ses ascendants (rapporteurs).

« 6° Veiller à ce que les liens d'attachement noués par l'enfant avec d'autres personnes que ses parents soient maintenus, voire développés, dans son intérêt supérieur. » ;

Article 371-4

(Loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 art. 4 Journal Officiel du 5 mars 2002)

(Loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 art. 8 Journal Officiel du 6 mars 2007)

L'enfant a le droit d'entretenir des relations personnelles avec ses ascendants. Seul l'intérêt de l'enfant peut faire obstacle à l'exercice de ce droit.

Si tel est l'intérêt de l'enfant, le juge aux affaires familiales fixe les modalités des relations entre l'enfant et un tiers, parent ou non.

Meilleur intérêt de l'enfant: 33 CcQ et 3 LPJ (Loi n° 2007-293 réformant la protection de l'enfance)

Code civil du Québec

33. Les décisions concernant l'enfant doivent être prises dans son intérêt et dans le respect de ses droits.
Sont pris en considération, outre les besoins moraux, intellectuels, affectifs et physiques de l'enfant, son âge, sa santé, son caractère, son milieu familial et les autres aspects de sa situation.
1991, c. 64, a. 33.

Loi sur la protection de la jeunesse

3. Les décisions prises en vertu de la présente loi doivent être dans l'intérêt de l'enfant et dans le respect de ses droits.

Éléments importants.

Sont pris en considération, outre les besoins moraux, intellectuels, affectifs et physiques de l'enfant, son âge, sa santé, son caractère, son milieu familial et les autres aspects de sa situation.
1977, c. 20, a. 3; 1984, c. 4, a. 5; 1994, c. 35, a. 4.;

Code civil et la LOI n° 2007-293 réformant la protection de l'enfance (France)

Art. L. 112-4. - L'intérêt de l'enfant, la prise en compte de ses besoins fondamentaux, physiques, intellectuels, sociaux et affectifs ainsi que le respect de ses droits doivent guider toutes décisions le concernant.

Protection de la jeunesse (2) Québec): Article 4 et ss

Information complète.

5. Les personnes à qui la présente loi confie des responsabilités envers l'enfant doivent l'informer aussi complètement que possible, ainsi que ses parents, des droits que leur confère la présente loi et notamment du droit de consulter un avocat et des droits d'appel prévus à la présente loi.

Protection et réadaptation.

Lors d'une intervention en vertu de la présente loi, un enfant ainsi que ses parents doivent obtenir une description des moyens de protection et de réadaptation ainsi que des étapes prévues pour mettre fin à cette intervention.

1977, c. 20, a. 5; 1984, c. 4, a. 6.

Occasion d'être entendus.

6. Les personnes et les tribunaux appelés à prendre des décisions au sujet d'un enfant en vertu de la présente loi doivent donner à cet enfant, à ses parents et à toute personne qui veut intervenir dans l'intérêt de l'enfant l'occasion d'être entendus.

1977, c. 20, a. 6.



81 et ss LPJ (1) (Loi sur la protection de la jeunesse)

- **Audition.**
- **81.** Le tribunal entend les **personnes intéressées** ainsi que les **avocats qui les représentent.**
- **Parties.**
- L'enfant, ses parents, le directeur et la Commission sont des parties.
- **Statut de partie.**
- De plus, le tribunal peut, pour les besoins de l'enquête et de l'audition, accorder le **statut de partie à toute autre personne**, lorsqu'il le juge opportun dans l'intérêt de l'enfant. Ce statut demeure en vigueur jusqu'à la décision ou l'ordonnance du tribunal y mettant fin.
- **Demande d'audition.**
- Une **personne** peut également, sur demande, être entendue par le tribunal, si elle dispose d'informations susceptibles de renseigner ce dernier dans l'intérêt de l'enfant, et être **assistée d'un avocat.**
- 1977, c. 20, a. 81; 1984, c. 4, a. 41; 1988, c. 21, a. 119; 1989, c. 53, a. 11, a. 12; 2005, c. 34, a. 62; 2006, c. 34, a. 49.

Guide et références

Protection de la jeunesse, Loi sur la, L.R.Q. c. P-34.1

Refonte: *À jour au 9 juillet 2007*; <http://www.canfil.org/legis/loi/p-34.1/20070910>

Code civil du Québec, C.c.Q., L.Q., 1991, c. 64

Refonte: *À jour au 1er août 2007*; <http://www.canfil.org/legis/loi/ccq/20070910>

Code civil, Loi du 5 mars 1803 promulguée le 15 mars 1803;

Refonte: *Loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 art. 8 Journal Officiel du 6 mars 2007*

<http://www.gouv.fr/VA/apad/RechercheSimpleArticleCode>

Loi réformant la Protection de l'enfance

<http://www.legifrance.gouv.fr/VA/apad/VA/TexteDeLoi?numjo=S.84/20600056L>;

http://www.senat.fr/dossierleg/loi05_330.html

Code de l'action sociale et des familles, Chapitre Ier : Service de l'aide sociale à l'enfance

Loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 art. 3 1° Journal Officiel du 6 mars 2007

<http://www.legifrance.gouv.fr/VA/apad/VA/TexteDeLoi?numjo=S.84/20600056L>

Autres liens:

<http://www.bureau.qc.ca>; <http://www.ca.jc.ca>; <http://www.canada.justice.gc.ca>;

<http://www.justice.gouv.qc.ca>;

<http://www.legifrance.gouv.fr>

www.familis.org/riopfq/publication/persons92/daniel.html

Grand-Parents Requérant Accès Naturel et Dignité

12, Park Place #1

Westmount (Québec) H3Z 2K5

www.familis.org/riopfq/membres/grand.html

81 et ss LPJ (2) (Loi sur la protection de la jeunesse)

- **Audiences.**
- **82.** Nonobstant l'article 23 de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12), les audiences se tiennent à huis clos.
- **Personnes admises.**
- Toutefois, le tribunal doit, en tout temps, admettre à ses audiences un membre ou un employé de la Commission ainsi que tout journaliste qui en fait la demande, à moins qu'il ne juge la présence de ce dernier préjudiciable à l'enfant.
- **Personnes exceptionnellement admises.**
- Le tribunal peut exceptionnellement et pour des motifs sérieux, admettre toute autre personne dont la présence est **compatible avec le respect de l'intérêt de l'enfant et de ses droits.** Il peut également, sur demande, admettre aux audiences toute autre personne à des fins d'étude, d'enseignement et de recherche.
- 1977, c. 20, a. 82; 1988, c. 21, a. 119; 1989, c. 53, a. 11, a. 12; 2006, c. 34, a. 50.
- **Enfant ou autre personne exclu de la Cour.**
- **84.** Le tribunal peut exclure l'enfant ou une autre personne de l'audience lorsqu'on y présente des informations qui, de l'avis du tribunal, pourraient être préjudiciables à l'enfant, si elles étaient présentées en sa présence ou celle de cette autre personne. L'avocat de l'enfant doit toutefois demeurer à l'audience pour l'y représenter. Si l'enfant n'a pas d'avocat, le tribunal doit lui en nommer un d'office.
- **Représentation par avocat.**
- L'avocat de toute autre personne exclue peut également demeurer à l'audience pour l'y représenter.
- 1977, c. 20, a. 84; 1984, c. 4, a. 42; 1988, c. 21, a. 119; 1989, c. 53, a. 6, a. 11; 2006, c. 34, a. 52.

Me Caroline Daniel

Associée principale
Cabinet DeBargis & Daniel
Avocats

Conseillère
auprès de
L'Association G.R.A.N.D.



Vox : (1) 514-846-0574

Fax : (1) 514-846-0235

Les Membres du Conseil d'administration du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec



M. Julien Ouellet Administrateur **Mme Claire Tranquille** Vice-présidente secrétaire **Mme Ruth Laliberté Marchand** Première vice-présidente **M. André Touin** Vice-président trésorier

Mme Irène Ranti Administratrice **M. Gérard Valade** Président **Mme Merlaine Brutus** Administratrice **M. Yves Lajoie** Directeur général



Assemblée générale du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Rapport d'état et d'activités pour l'année 2006-2007

Chers amis, chers collègues,

Nous voici en Assemblée générale annuelle du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec.

Cette Assemblée se tient, ici même, au Secrétariat du Regroupement, et je vous souhaite, à toutes et tous, la plus cordiale des bienvenues.

Je voudrais vous souligner que si je suis le président du Regroupement, c'est qu'avant tout, comme vous toutes et tous, je suis un délégué d'un organisme membre, en l'occurrence, la Table provinciale de pastorelle familiale. Je la remercie de m'avoir permis d'être à votre service.

Depuis notre dernière rencontre, ici même, l'an dernier, le 9 novembre 2006, beaucoup d'événements se sont produits, tant dans la vie de notre Regroupement que dans le domaine de la politique familiale

1. Les objectifs du Regroupement

Comme le nom même du Regroupement l'indique, nous sommes un regroupement d'organismes familiaux et d'organismes à intérêt familial.

Le Regroupement a été fondé le 22 février 1983 et ses Lettres patentes ont été délivrées le 15 mai 1984.

Nous sommes constitués pour l'instauration et le développement d'une politique familiale au Québec.

Nous ne sommes pas un regroupement partisan en politique, mais nous sommes éminemment politiques.

Nous sommes, venant d'horizons différents, le lieu de la conscience et du militantisme pour promouvoir le mieux-être des familles. Nous nous sommes donné cette responsabilité et nous voulons l'exercer selon nos buts et objectifs.

Nous les évoquons, car ils sont toujours d'actualité.

Notre Regroupement a les buts suivants :

- 1.1 Regrouper les organismes familiaux et les groupes à intérêt familial
- 1.2 Effectuer toute recherche concernant la famille
- 1.3 Informer ses membres et leur fournir de la documentation
- 1.4 Agir auprès des pouvoirs publics et des médias pour promouvoir les intérêts des familles.

2. Les moyens du Regroupement

Notre action s'est concrétisée par le déploiement de plusieurs moyens d'action que nous énumérons ici et sur lesquels nous reviendrons.

2.1 Le Carrefour des affaires familiales

C'est un centre de documentation sur les questions familiales, un centre de recherche et de développement sur les politiques familiales, un forum ouvert aux membres et au public sur des sujets d'actualité en politique familiale.

Si le Regroupement est constitué d'organismes, le Carrefour est constitué de personnes.

Ses activités se manifestent sous formes de déjeuners-croissants.

2.2 Le bulletin Pensons famille

C'est un bulletin d'information et de communication.

C'est un miroir de la famille québécoise.

-Version papier : Jusqu'en 2003, le tirage version papier du Pensons famille était de sept cents (700) exemplaires. Nous le tirons maintenant à cent cinquante (150) exemplaires papier.

-Version Internet : Nous rendons disponible sur Internet le Pensons famille en format html et en format pdf. Nous distribuons le Pensons famille nouveau à travers notre liste courriel qui compte plus de mille adresses.

-Version CD et DVD : Nous avons innové en rendant disponible les bulletins Pensons famille en version CD et DVD. Nous avons intégré dans ces versions les enregistrements audio et vidéo de nos déjeuners-croissants. Une révision est en cours.

2.3 Le site www.familis.org/riopfq

C'est un site Internet créé le 8 août 1997, grâce au Fonds de l'auto-route de l'information. C'est un lieu au service des membres et des familles. Son achalandage varie autour de onze cents (1 100) visites par jour. Ce qui est très considérable.

2.4 Le webcasting www.familis.org/webcasting.html

Depuis le 19 avril 2000, en version audio, et depuis le 19 septembre 2001, en version vidéo, nous diffusons en différé nos déjeuners-croissants sur Internet. C'est tout à fait exceptionnel.

2.5 L'adresse riopfq@familis.org

C'est un courriel simple et unique.

C'est un lien au service des membres et des familles.

3. Les activités du Regroupement

Voyons maintenant en détail, en regard de nos objectifs, comment se sont effectuées nos activités et comment se sont concrétisés nos engagements.

Certaines de nos activités auront permis de réaliser en même temps plusieurs des objectifs du Regroupement.

3.1 Regrouper des organismes familiaux et des organismes à intérêt familial

Nous regroupons des organismes familiaux et des organismes à intérêt familial.

C'est-à-dire que plusieurs de nos membres sans être des regroupements de familles sont des organismes qui se veulent soucieux des intérêts des familles et qui, dans l'accomplissement de leur mission propre, décident d'avoir une « approche famille » et de « penser famille ». Il suffit de consulter la liste de nos membres pour en saisir toute l'ampleur.

3.1.1 Le Regroupement compte actuellement quatre-vingt-seize (96) organismes membres

Un regroupement est fort de la force de ses membres. Vous avez toujours soutenu votre regroupement lorsque nous vous avons sollicités. Si nous avons l'audience et le leadership qui sont les nôtres, c'est que vous nous avez toujours appuyés. La force du Regroupement est son fonctionnement dans le consensus et non la controverse. On nous écoute et l'on retient nos avis, car on connaît l'extension et la force de nos appuis.

3.1.2 Deux nouveaux membres

Deux nouveaux membres se sont joints cette année au Regroupement.

Mon Resto Saint-Michel

Mon Resto Saint-Michel est issu d'une initiative du milieu michelois, afin de répondre à un besoin. Soucieux d'une meilleure qualité de vie pour ses concitoyens, l'organisme y contribue en développant des projets avec des actions concrètes en matière de sécurité alimentaire, d'insertion dans le milieu du travail, de répit parental et de soutien aux familles

Centre des femmes de Montréal

« Comment imaginer en quelques mots le Centre des femmes de Montréal ? Notre équipe formée de 55 employées et près de 300 bénévoles est appelée à intervenir au niveau de différentes sphères de la vie des femmes; aussi bien au niveau de leur vie familiale ou conjugale, qu'au niveau de leur intégration sociale et professionnelle ».

3.2 Effectuer toute recherche concernant la famille

Nos recherches concernant la famille se sont déployées diversement selon les moyens employés.

3.2.1 Les déjeuners-croissants : 2006-2007

Nous avons poursuivi la série de nos déjeuners-croissants initiée en 1989. Cette série de rencontres mensuelles en est à sa 20^e année et, aujourd'hui, à son 203^e déjeuner-croissants ou rencontres.

Au cours de la dernière année, nous avons invité des experts à réfléchir sur des sujets touchant la famille et ceux-ci sont venus nous livrer le fruit de leurs recherches.

À l'occasion de ces rencontres, plus d'une trentaine de spécialistes et experts ont présenté leurs points de vue et souvent se sont confrontés pour les défendre devant leurs collègues invités ou l'auditoire des participants. Environ deux cents personnes auront participé, cette année, à l'ensemble des rencontres.

Nous nous sommes attardés cette année 2006-2007 sur les besoins primaires des familles

Les sujets suivants furent traités :

Les familles et l'alimentation -Le mercredi 20 septembre 2006

* L'alimentation des familles -Mme Geneviève Dulude -Diététiste Nutritionniste -Candidate au Doctorat en Nutrition -Université de Montréal

* La boulimie-l'anorexie -Mme Julie Desrosiers -Ergothérapeute Chargée d'enseignement -Université de Montréal

* La nutrition dans les écoles -Mme Marie Gibeau -Diététiste -Régisseur des services alimentaires -Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Les familles et le vêtement -Le mercredi 18 octobre 2006

* La mode et l'identification de la personne, l'habillement des jeunes enfants, le tatouage et le perçage -Mme Mariette Julien, Ph.D. Communication -Professeure -École supérieure de mode de Montréal Université du Québec à Montréal -UQÀM

* Les friperies -M. Pierre Gagnon -Assistant-gérant -Les Trouvailles des petits frères - Les petits frères des Pauvres

Le point sur la politique familiale – Le jeudi 17 novembre 2006

* Assemblée générale du Regroupement

* Rapport d'activités 2005-2006 -Gérard Valade -Président -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Les familles et le logement -Le mercredi 20 décembre 2006

* La responsabilité de l'État -M. François Renaud -Agent de recherche -SHQ -Mme Marie-Hélène Perron -Agente de recherche SHQ Société d'habitation du Québec -Service de l'analyse et de la recherche

* La prise en main des citoyens -M. François Saillant -Coordonnateur -FRAPRU Front d'action populaire en réaménagement urbain

* Les communautés culturelles -M. Mazen Houdeib -Directeur général -(R.O.M.E.L.) Regroupement des Organismes du Montréal Ethnique pour le Logement

Les familles et l'éducation -Le mercredi 24 janvier 2007

* Un portrait de l'école d'aujourd'hui -M. Daniel Duranleau – Commissaire scolaire Hochelaga-Maisonneuve -Commission scolaire de Montréal -CSDM

* Un portrait d'animation auprès des parents du public et du privé Mme Diane Joyal -Présidente Section Montréal et Secrétaire générale Association des parents catholiques du Québec

Les familles et la santé -Le mercredi 21 février 2007

* La santé et les services sociaux au Québec : caractéristiques, composantes et enjeux -M. Michel Clavet -Conseiller -Direction des politiques et des orientations stratégiques -Direction générale adjointe de la planification stratégique -Ministère de la Santé et des Services sociaux -Gouvernement du Québec

* L'influence de l'environnement sur la santé et la fertilité -Dre Suzanne Parenteau -Médecin conseillère -Seréna

* Les ressources alternatives ou les ressources complémentaires et essentielles -Mme Francine Dubé -Directrice générale -Société québécoise de la schizophrénie

Les familles et la politique ou les politiques et la famille - Les partis politiques présentent leur programme pour les familles – Le mercredi 21 mars 2007

* Ouverture et présentation -M. Yves Lajoie -Directeur général -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Action démocratique du Québec -ADQ -Mme Karine Simard Candidate dans Taillon

* Parti libéral du Québec -PLQ -Mme Marguerite Blais -Candidate dans Saint-Henri-Sainte-Anne

* Parti québécois -PQ -M. Richard Legendre -Candidat dans Blainville

* Parti vert du Québec -PVQ -M. Sébastien Chagnon-Jean -Candidat dans Laurier-Dorion

* Québec solidaire -QS -Dr Amir Khadir -Candidat dans Mercier

* Questions et conclusions -M. Gérard Valade -Président -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Les familles et le travail -Le mercredi 18 avril 2007

* Le travail des jeunes -M. Jacques Baillargeon -Directeur général Distributions L'ESCALIER

* Le travail des aînés -M. Georges Lalande -Président -Le Conseil des aînés

* La précarité du travail ET la sécurité du revenu -Mme Nicole Jetté Porte-parole -Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)

Parent et fier de l'être! -Le mercredi 17 mai 2006**La semaine québécoise des familles**

* Le soutien à la famille : le Régime québécois d'assurance parentale M. Denis Latulippe -Président et directeur général -Conseil de gestion de l'assurance parentale -Régime québécois d'assurance parentale RQAP

* Le logement de la famille : la banlieue pour élever une famille -Mme Andrée Fortin -Professeure -Département de sociologie -Université Laval

* La mondialisation de la famille : être parent à l'heure de la mondialisation Mme Monique David -Enseignante retraitée Membre de l'exécutif -Société de recherche en orientation humaine SROH

Les familles et les cultures -Le mercredi 21 juin 2006

* Parlons du voile : Culture -religion -ethnicité -M. Jean-René Milot Professeur associé -Département de sciences des religions -Faculté des sciences humaines -Université du Québec à Montréal -UQÀM

* Les mariages mixtes -Mme Marta Twibanire -Mme Maritza Elvira Guillen Castro -Intervenantes sociales -CASA C.A.F.I Centre d'Aide aux Familles Immigrantes

* Les enfants de cultures mixtes -Mme Colette Casavant -Directrice générale -Entre-Mamans

3.2.2 Les déjeuners-croissants : 2007-2008

Nous poursuivons, en 2007-2008, cet objectif concernant la recherche sur la famille par le moyen de nos déjeuners-croissants.

Nous aborderons cette année les services aux familles.

Les thèmes de l'année 2007-2008 sont les suivants :

Les familles et l'environnement -Le mercredi 26 septembre 2007

* Ouverture et présentation : M. Yves Lajoie -Directeur général -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Refus de participation -Aucun porte-parole -Environnement Canada

* Mme Lucie Tétreault -Responsable des communications -Régions Laval - Laurentides -Lanaudière -Développement durable, Environnement et Parcs -Québec

* M. Daniel Breton -Porte-parole -Québec Kyoto

* M. Jérôme Normand -Directeur général -Environnement Jeunesse

* Mme Sylvie Théodule -Recherchiste animatrice -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Questions et conclusions : M. Gérard Valade – Président -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Les familles et le droit -Le mercredi 31 octobre 2007

* Ouverture et présentation : M. Yves Lajoie -Directeur général -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Le droit de la famille : une vue d'ensemble -Me Marie-Christine Kirouack -Présidente -Association des avocats et avocates en droit familial du Québec

* Les services aux familles -Me Geneviève Benoît -Coordonnatrice de projets -Éducaloi

* Le droit des grands-parents -Me Caroline Daniel, B.A., LL.B. Conseillère auprès de l'Association G.R.A.N.D. GrandsParents Requérant Accès Naturel et Dignité

* Questions et conclusions : M. Gérard Valade – Président * Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Le point sur la politique familiale -Le jeudi 15 novembre 2007

* Le point sur la politique familiale – Marguerite Blais – Ministre responsable des Aînés – Québec

* Assemblée générale du Regroupement -Pour les membres -Rapport d'activités 2005-2006 -Gérard Valade -Président -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Les familles et la fiscalité -Le mercredi 19 décembre 2007

* Revenus des familles -Salaire minimum -Équité salariale -Égalité des chances -Allocations familiales -Congés parentaux -Salaire du conjoint au foyer -Services de gardes -Tarifications -Impôts

Les familles et médecine - Le mercredi 23 janvier 2008

* Universalité -Accessibilité -Gratuité -Groupe de médecine familiale -Coopérative de santé -Privatisation

Les familles et la politique – Le mercredi 20 février 2008

* Vingt (20) ans après l'Énoncé de politique familiale et dix (10) mois après les élections du 26 mars 2007, les partis politiques sont invités à nous présenter leur programme pour les familles et une politique familiale au Québec :

* Action démocratique du Québec -Parti libéral du Québec -Parti québécois -Parti vert du Québec -Québec solidaire

Les familles et le placement - et le retour? - Le mercredi 19 mars 2008

*Le placement d'un enfant

* Le placement d'un conjoint

* Le placement d'un parent

Les familles et le départ -et le retour?- Le mercredi 16 avril 2008

* Le départ vers les zones de guerres

* Le départ vers la prison

* Le départ vers d'autres horizons -Autisme -Schizophrénie -Alzheimer

Parent et fier de l'être - Le mercredi 14 mai 2008**La semaine québécoise des familles****Les familles et la justice - Le mercredi 18 juin 2008**

3.2.3 La recherche par une stagiaire

Toujours dans ce but d'effectuer toute recherche sur la famille, le Regroupement s'est associé à une étudiante à la Maîtrise en service social -Université de Montréal, Sylvie Théodule.

Grâce à une subvention de Ressources humaines et Développement social -Canada – Programme emploi étudiant, Mme Théodule a réalisé une recherche sur : « **L'environnement, les familles et les jeunes** ».

Nous vous remettons aujourd'hui même la publication de cette recherche. C'est le Volume 19, numéro 91, novembre 2007, soit le quatre-vingt-onzième bulletin depuis le début !

3.3 Informer ses membres et leur fournir de la documentation

Dans le but d'informer ses membres et de leur fournir de la documentation, le Regroupement publie le bulletin Pensons famille.

3.3.1 Le bulletin Pensons famille

De novembre 2006 à novembre 2007, cinq (5) bulletins Pensons famille ont été publiés, comportant chacun les exposés relatifs aux déjeuners-croissants récents.

Volume 18, numéro 87, novembre 2006

* Éditorial : Écolo ou écono -Yves Lajoie * Les jeunes et la consommation : intérêts économiques et écologiques Catherine Girard-Demers

Volume 18, numéro 88, décembre 2006

* Éditorial - Madame la Ministre (Septième lettre) Gérard Valade - Président . Yves Lajoie - Directeur général

* Bons Voeux 2006-2007

* Les familles et l'alimentation - le 20 septembre 2006

* L'alimentation des familles -Geneviève Dulude -Diététiste Nutritionniste -Candidate au Doctorat en Nutrition -Université de Montréal

* La boulimie -l'anorexie -Julie Desrosiers -Ergothérapeute -Chargée d'enseignement -Université de Montréal

* La nutrition dans les écoles -Marie Gibeau -Diététiste -Régisseuse des services alimentaires Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

* Les familles et le vêtement -Le 18 octobre 2006

* La mode et l'identification de la personne, l'habillement des jeunes enfants le tatouage et le perçage -Marianne Julien, Ph.D. Communication -Professeure -École supérieure de mode de Montréal -Université du Québec à Montréal -UQAM

* Les friperies -Pierre Gagnon -Assistant-gérant -Les Trouvailles des petits frères Les petits frères des Pauvres

* Assemblée générale du Regroupement -le 9 novembre 2006

* Allocution de Monsieur Gérard Valade -Président -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Rapport d'activités 2005-2006

* Les familles et le logement -Le 20 décembre 2006

* La responsabilité de l'État -François Renaud -Agent de recherche Marie-Hélène Perron -Agente de recherche Société d'habitation du Québec -SHQ -Service de l'analyse et de la recherche

* La prise en main des citoyens -M. François Saillant -Coordonnateur FRAPRU Front d'action populaire en réaménagement urbain

* Les communautés culturelles -M. Mazen Houdeib -Directeur général -(R.O.M.E.L.) Regroupement des Organismes du Montréal Ethnique pour le Logement

* **FAMILIS – OMF** La VIIe Conférence ibéroaméricaine sur la famille et la IVe Assemblée générale de l'Organisation mondiale pour les familles FAMILIS -OMF -Mexico -du 26 au 28 novembre 2007

* **Le C.A.**-Membres du Conseil d'administration 2006

* **Photographies des équipes des Secrétariats 2006** du Centre québécois de ressources à la petite enfance et du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* **De la belle visite** - Quelle belle visite de Fairouz, de son bébé, et de sa soeur

Volume 18, numéro 89, mars 2007

* Éditorial -Madame la Ministre (Huitième lettre) Gérard Valade Président . Yves Lajoie -Directeur général

* Les familles et l'éducation -le 24 janvier 2007 -Image de la conférence

* Un portrait de l'école d'aujourd'hui -M. Daniel Duranleau Commissaire scolaire Hochelaga-Maisonneuve - Commission scolaire de Montréal – CSDM

* Un portrait d'animation auprès des parents du public et du privé Mme Diane Joyal -Présidente Section Montréal et Secrétaire générale -Association des parents catholiques du Québec

* Les familles et la santé -Le 21 février 2007

* La santé et les services sociaux au Québec : caractéristiques, composantes et enjeux -M. Michel Clavet Conseiller -Direction des politiques et des orientations stratégiques -Direction générale adjointe de la planifi-

cation stratégique. -Ministère de la Santé et des Services sociaux -Gouvernement du Québec

* L'influence de l'environnement sur la santé et la fertilité -Dre Suzanne Parenteau -Médecin conseillère Seréna

* Les ressources alternatives ou les ressources complémentaires et essentielles -Mme Francine Dubé -Directrice générale -Société québécoise de la schizophrénie

* **Les familles et la politique ou les politiques et la famille**

-Le 21 mars 2007 -Les partis politiques présentent leur programme pour les familles

* Ouverture et présentation -M. Yves Lajoie -Directeur général -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Action démocratique du Québec -ADQ -Mme Karine Simard Candidate dans Taillon

* Parti libéral du Québec -PLQ -Mme Marguerite Blais -Candidate dans Saint-Henri-Sainte-Anne

* Parti Québécois -PQ -M. Richard Legendre -Candidat dans Blainville

* Parti vert du Québec -PVQ -M. Sébastien Chagnon-Jean -Candidat dans Laurier-Dorion

* Québec solidaire -QS -Dr Amir Khadir -Candidat dans Mercier

* Questions et conclusion -M. Gérard Valade -Directeur général -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* **FAMILIS -OMF** La VIIe Conférence ibéroaméricaine sur la famille et la IVe Assemblée générale de l'Organisation mondiale pour les familles FAMILIS -OMF -Mexico -du 26 au 28 novembre 2007

* **Le C.A.** -Membres du Conseil d'administration 2006

* **L'équipe** -Photographies de l'équipe du Secrétariat -2006

* **Quelle belle visite** de Fairouz, de son bébé, et de sa soeur

Volume 18, numéro 90, août 2007

* Éditorial - Mesdames les Ministres (Première lettre) Gérard Valade Président . Yves Lajoie -Directeur général

* **Les familles et le travail -le mercredi 28 avril 2007**

* Le travail des jeunes -M. Jacques Baillargeon -Directeur général Distributions L'ESCALIER

* Le travail des aînés -M. Georges Lalande -Président -Le Conseil des aînés

* La précarité du travail ET la sécurité du revenu -Mme Nicole Jetté Porte-parole -Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)

* **Parent et fier de l'être -Le mercredi 16 mai 2007**

* La semaine québécoise des familles

* Le soutien à la famille : le Régime québécois d'assurance parentale - M. Denis Latulippe -Président et directeur général -Conseil de gestion de l'assurance parentale -Régime québécois d'assurance parentale RQAP

* Le logement de la famille : la banlieue pour élever une famille -Mme Andrée Fortin -Professeure -Département de sociologie -Université Laval

* La mondialisation de la famille : être parent à l'heure de la mondialisation -Mme Monique David Enseignante retraitée -Membre de l'exécutif -Société de recherche en orientation humaine -SROH

* **Les familles et les cultures -Le mercredi 20 juin 2007**

* Parlons du voile : Culture -religion -ethnïcité -M. Jean-René Milot Professeur associé Département de sciences des religions -Faculté des sciences humaines -Université du Québec à Montréal UQAM

* Les mariages mixtes -Mme Martha Twibanire -Mme Maritza Elvira Guillen Castro -Intervenantes sociales -CASA C.A.F.I Centre d'Aide aux Familles Immigrantes

* Les enfants de cultures mixtes -Mme Colette Casavant -Directrice générale -Entre-Mamans

* **INRS** -Familles en mouance et dynamiques intergénérationnelle Conseil des partenaires -le vendredi 20 avril 2007

* **Lire et faire lire** -Assemblée générale de Lire et faire lire -le 11 juin

* **CDRFQ** -Assemblée générale du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec -le 13 juin 2007

* **FAMILIS – OMF** -La VIIe Conférence ibéroaméricaine sur la famille et la IVe Assemblée générale de l'Organisation mondiale pour les familles FAMILIS -OMF -Mexico -du 26 au 28 novembre 2007

* **Le C.A.** -Membres du Conseil d'administration 2006

* **L'équipe** -Photographies de l'équipe du Secrétariat -2006

* **Quelle belle visite** de Fairouz, de son bébé, et de sa soeur

Volume 19, numéro 91, novembre 2007

* Éditorial -Je suis sceptique... mais je m'informe! -Yves Lajoie

* Les familles, les jeunes et l'environnement -Sylvie Théodule -Recherche animatrice – Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec



3.3.2 Le bulletin : Pensons famille : CD et DVD

Tel que mentionné ci-haut, les bulletins Pensons famille Volume 1, no 1, Juillet 1989 -Volume 13, no 67, Décembre 2001 ont été publiés sur un (1) CD. De plus, les bulletins Pensons famille Volume 1, no 1, Juillet 1989 -Volume 15, no 75, Décembre 2003 ont été publiés sur un (1) DVD. Ce dernier DVD contient, en plus des textes, les enregistrements audio et vidéos des déjeuners-croissants. La suite est en préparation.

3.3.3 Le site : www.familis.org/riopfq

Le Regroupement s'est associé à l'Organisation mondiale pour les familles -FAMILIS OMF, une organisation internationale non gouvernementale (OING), ayant des correspondants dans une quinzaine de pays, pour créer un site Internet : www.familis.org dont le Regroupement est le principal partenaire.

Le but de ce site est de favoriser l'accès par Internet aux intervenants familiaux du monde entier.

Le Regroupement a sa page web : www.familis.org/riopfq

Ce site très complet contient les rubriques suivantes sur le Regroupement :

- Historique
 - Objectifs
 - Membres et structures
 - La liste des membres de l'Assemblée générale
 - Les Assemblées générales annuelles depuis 1997
 - Les Membres du Conseil d'administration et leurs photos
 - Les équipes du Secrétariat et leurs photos
 - Publication
 - La publication intégrale de tous les numéros du Pensons famille depuis le début, soit les numéros 1 à 88;
 - Activités
 - La liste des activités du Regroupement pour :
 - * 1988-1989 • 1989-1990 • 1990-1991 • 1991-1992
 - * 1992-1993 • 1993-1994 • 1994-1995 • 1995-1996
 - * 1996-1997 • 1997-1998 • 1998-1999 • 1999-2000
 - * 2000-2001 • 2001-2002 • 2002-2003 • 2003-2004
 - * 2004-2005 • 2005-2006 • 2006-2007 • 2007-2008
- c'est-à-dire, les déjeuners-croissants, les ateliers-échanges, les café-rencontres, effectués ou à venir, avec renvois aux invitations, aux conférences prononcées et aux photos prises à ces occasions, et plus récemment des archives sonores et visuelles.

3.3.4 Le Webcasting : www.familis.org/webcasting.html

Grâce à une subvention, pour la mission de base du Regroupement, de la part du ministère de la Famille et des Aînés, nous diffusons en différé en webcasting sur Internet en version son et en version vidéo nos déjeuners-croissants. Ainsi pour la dernière année sont disponibles :

* Le 20 septembre 2006 -L'alimentation des familles

* Ouverture et présentation : M. Yves Lajoie Directeur général -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
 * L'alimentation des familles -Mme Geneviève Dulude -Diététiste – Nutritionniste -Candidate au Doctorat en Nutrition -Université de Montréal
 * La boulimie -l'anorexie -Mme Julie Desrosiers -Ergothérapeute – Chargée d'enseignement -Université de Montréal

* La nutrition dans les écoles -Mme Marie Gibeau -Diététiste -Régisseur des services alimentaires -Commission scolaire MargueriteBourgeoys

* Questions et conclusions : M. Gérard Valade Président -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Le 18 octobre 2006 -Les familles et le vêtement

* Ouverture et présentation : M. Yves Lajoie Directeur général -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* La mode et l'identification de la personne, l'habillement des jeunes enfants, le tatouage et le perçage Mme Mariette Julien, Ph.D. Communication -Professeure -Ecole supérieure de mode de Montréal -Université du Québec à Montréal -UQAM

* Les friperies -M. Pierre Gagnon -Assistant-gérant -Les Trouvailles des petits frères -Les petits frères des Pauvres

* Questions et conclusions : Mme Claire Tranquille Administratrice Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Le 9 novembre 2006 -Assemblée générale annuelle

* Allocution du Président -Gérard Valade – Président Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Le 20 décembre 2006 -Les familles et le logement

* Ouverture et présentation : M. Yves Lajoie Directeur général -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* La responsabilité de l'État M. François Renaud -Agent de recherche -SHQ -Mme Marie-Hélène Perron -Agent de recherche -SHQ Société d'habitation du Québec -Analyse et recherche

* La prise en main des citoyens M. François Saillant -Coordonnateur FRAPRU -Front d'action populaire en réaménagement urbain

* Les communautés culturelles M. Mazen Houdeib -Directeur général -(R.O.M.E.L.) Regroupement des Organismes du Montréal Ethnique pour le Logement

* Questions et conclusions : Mme Claire Tranquille Vice-présidente secrétaire -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Le 24 janvier 2007 -Les familles et l'éducation

* Ouverture et présentation : M. Yves Lajoie Directeur général -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Un portrait de l'école d'aujourd'hui M. Daniel Duranleau Commissaire scolaire Hochelaga- Maisonneuve -Commission scolaire de Montréal -CSDM

* Un portrait d'animation auprès des parents du public et du privé Mme Diane Joyal -Présidente Section Montréal et Secrétaire générale Association des parents catholiques du Québec

* Questions et conclusions : M. Gérard Valade -Président Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Le 21 février 2007 -Les familles et la santé

* Ouverture et présentation : M. Yves Lajoie Directeur général -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* La santé et les services sociaux au Québec : caractéristiques, composantes et enjeux M. Michel Clavet -Conseiller -Direction des politiques et des orientations stratégiques -Direction générale adjointe de la planification stratégique -Ministère de la Santé et des Services sociaux -Gouvernement du Québec

* L'influence de l'environnement sur la santé et la fertilité Dre Suzanne Parenteau -Médecin conseillère -Seréna

* Les ressources alternatives ou les ressources complémentaires et essentielles Mme Francine Dubé -Directrice générale -Société québécoise de la schizophrénie

* Questions et conclusions : M. Gérard Valade -Président Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Le 21 mars 2007 -Les familles et la politique

Les partis politiques présentent leur programme pour les familles

* Ouverture et présentation : M. Yves Lajoie Directeur général -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Action démocratique du Québec -ADQ -Mme Karine Simard Candidate dans Taillon

* Parti libéral du Québec -PLQ -Mme Marguerite Blais -Candidate dans Saint-Henri-Sainte-Anne

* Parti Québécois -PQ -M. Richard Legendre -Candidat dans Blainville

* Parti vert du Québec -PVQ -M. Sébastien Chagnon-Jean -Candidat dans Laurier-Dorion

* Québec solidaire -QS -Dr Amir Khadir -Candidat dans Mercier

* Questions et conclusions : M. Gérard Valade -Président -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Le 18 avril 2007 -Les familles et le travail

* Ouverture et présentation : M. Yves Lajoie Directeur général -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Le travail des jeunes M. Jacques Baillargeon -Directeur général Distributions L'ESCALIER

* Le travail des aînés M. Georges Lalonde -Président -Le Conseil des aînés

* La précarité du travail ET la sécurité du revenu Mme Nicole Jetté Porte-parole -Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)

* Questions et conclusions : Mme Claire Tranquille -Vice-présidente secrétaire -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Le 16 mai 2007 -Parent et fier de l'être!

* Ouverture et présentation : M. Yves Lajoie Directeur général -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Le soutien à la famille : le Régime québécois d'assurance parentale - M. Denis Latulippe -Président et directeur général -Conseil de gestion de l'assurance parentale - Régime québécois d'assurance parentale RQAP

* Le logement de la famille : la banlieue pour élever une famille -Mme Andrée Fortin -Professeure -Département de sociologie -Université Laval

* La mondialisation de la famille : être parent à l'heure de la mondialisation -Mme Monique David -Enseignante retraitée Société de recherche en orientation humaine - SROH

* Questions et conclusions : M. Gérard Valade – Président - Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Le 20 juin 2007 -Les familles et les cultures

* Ouverture et présentation : M. Yves Lajoie Directeur général -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

* Parlons du voile : Culture -religion -ethnïcité -M. Jean-René Milot Professeur associé -Département de sciences des religions -Faculté des sciences humaines -Université du Québec à Montréal – UQAM

* Les mariages mixtes -Mme Marta Twibanire - Mme Maritza Elvira Guillen Castro -Intervenantes sociales CASA C.A.F.I -Centre d'Aide aux Familles Immigrantes

* Les enfants de cultures mixtes -Mme Colette Casavant Directrice générale -Entre-Mamans

* Questions et conclusions : M. Gérard Valade – Président -Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

3.3.5 L'adresse : rlopfq@familis.org

Maintenant, nos principales communications se font par courriel lorsque nos correspondants le désirent. C'est un moyen rapide, efficace, peu coûteux, et sans formalité.

3.4. Agir auprès des pouvoirs publics et des médias pour promouvoir les intérêts des familles

Dans cette rubrique, nous ferons le point sur la politique familiale et le rôle qu'y a joué le Regroupement.

Nous ferons également état des représentations et des collaborations qu'a entretenues le Regroupement avec les institutions et les organismes du milieu pour la représentation des intérêts des familles et leur mieux-être.

3.4.1 Le ministère de la Famille et des Aînés

En cette année où nous avons vécu des élections, -le 26 mars 2007 nous avons eu l'occasion de recevoir au Regroupement, le 21 mars 2007, les candidats porte-parole en matière de politique familiale des principaux partis politiques.

Une de ces porte-parole a été élue députée de Saint-Henri-Sainte-Anne et est actuellement Ministre responsable des Aînés.

Nous avons le plaisir de l'accueillir aujourd'hui.

Il s'agit de madame Marguerite Blais. Bienvenue.

Selon notre politique éditoriale, l'éditorial de nos bulletins Pensons famille, signé conjointement par le Président et le Directeur général du Regroupement, s'adresse à la ministre ou au ministre ou aux ministres responsables de la politique familiale.

Ainsi nous avons eu l'occasion de signer les éditoriaux des 31 décembre 2006, 31 mars et 31 août 2007.

Nous faisons ainsi part des réflexions, des contentements et des préoccupations du regroupement sur la politique familiale au Québec.

Le président, Gérard Valade, et le directeur général, Yves Lajoie, se sont rendus à l'Assemblée nationale, à Québec, le 22 mai 2007, à l'invitation de Mme Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et adjointe parlementaire de Mme Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et des Sports, et ministre de la Famille.

3.4.2 Le Conseil des aînés

Nous avons eu l'honneur et le privilège de recevoir M. Georges Lande, président du Conseil des aînés à l'occasion de notre déjeuner-croissants du 18 avril 2007 sur La famille et le travail.

M. Lalonde nous a entretenu à notre satisfaction sur La contribution socioéconomique des aînés.

3.4.3 Le Conseil de la famille et de l'enfance

Nous recevons régulièrement les publications et avis du Conseil de la famille et de l'enfance.

Entre autres, nous avons reçu : Transitions familiales Le rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, en date du 17 octobre 2007.

3.4.4 Le Comité aviseur du Secrétariat à l'action communautaire autonome

Le Regroupement fait partie du secteur famille du Comité aviseur du Secrétariat à l'action communautaire autonome et veille activement à l'application de cette politique gouvernementale qu'il a depuis longtemps et ardemment réclamée.

3.5 Les affiliations du Regroupement

Le Regroupement étant lui-même un affilié, il n'a pas dans sa politique à devenir membre d'autres organismes. Mais, il le fait dans des circonstances qu'il juge essentielles à la réalisation de sa mission.

3.5.1 La Semaine québécoise des familles

Le Regroupement est membre fondateur de cet organisme voué à la promotion de la Semaine québécoise des familles. Nous avons participé aux Assemblées générales annuelles du Comité de la semaine québécoise de la famille. Le directeur général, Yves Lajoie, était présent à l'Assemblée générale, le 20 septembre 2007, à Montréal.

3.5.2 Lire et faire lire

Le Regroupement est membre fondateur de Lire et faire lire qui est un organisme sans but lucratif dont les objets sont : Encourager et développer toutes initiatives de nature à promouvoir et développer le goût de la lecture; favoriser le développement de liens entre les générations.

La promotion de ce projet a été initiée en France par l'écrivain français Alexandre Jardin.

Ce projet se réalise par l'implication de retraités bénévoles à l'école durant les périodes de garde en milieu scolaire et autres.

Le directeur général du Regroupement, Yves Lajoie, a participé, le lundi 11 juin 2007, à Saint-Lambert, à l'Assemblée générale de Lire et faire lire. Il y a été réélu au Conseil d'administration.

3.5.3 L'Organisation mondiale pour les familles FAMILIS -OMF

Le Regroupement non seulement s'implique dans la construction de la politique familiale au Québec, mais il a voulu s'impliquer au plan international pour le mieux-être des familles du monde.

Ainsi, le Regroupement participe activement au développement de l'Organisation mondiale pour les familles FAMILIS -OMF.

Le gouvernement du Québec reconnaît FAMILIS comme une organisation internationale non gouvernementale (OING) et a conclu avec lui, le 1er novembre 1999, un accord portant reconnaissance et octroi de certains avantages pour favoriser l'accomplissement de son mandat et le développement de ses activités.

C'est grâce aux subventions accordées à FAMILIS que nos déjeuners croissants sont diffusés sur Internet en versions sonore et visuelle.

Nos collègues, Ruth Laliberté Marchand et Yves Lajoie, sont respectivement trésorière et secrétaire général de FAMILIS, alors que moi-même, Gérard Valade, en suis le secrétaire international.

La prochaine conférence, la VIIe Conférence ibéroaméricaine sur la famille, et la IVe Assemblée générale de l'Organisation mondiale pour les familles -FAMILIS – OMF se tiendront à Mexico, du 26 au 28 novembre 2007

Le thème sera : « Les familles vulnérables – l'action sociale des entreprises – le développement humain ».

3.5.4 Le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec

Ruth Laliberté Marchand, Claire Tranquille, Gérard Valade et Yves Lajoie ont participé, le 3 novembre 2006, à Trois-Rivières, au Colloque Politiques familiales et bien-être des enfants organisé par le Conseil.

Ruth Laliberté-Marchand, Gérard Valade et Yves Lajoie ont participé à l'Assemblée générale du Conseil, le mercredi 13 juin 2007, à Trois-Rivières.

Gérard Valade y a été réélu membre du Conseil d'administration.

À l'occasion de cette Assemblée générale, le Conseil a rendu un vibrant hommage à Ruth Laliberté Marchand, fondatrice, et lui a décerné un membrariat d'honneur.

Le 9e Symposium québécois de recherche sur la famille sur le thème : « La famille à l'horizon 2020 » s'est tenu à Trois-Rivières, en collaboration avec le Conseil de la famille et de l'enfance, les 1er et 2 novembre 2007. Ruth Laliberté-Marchand, Gérard Valade et Yves Lajoie y ont participé.

3.5.5 Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles INRS-Urbanisation, Culture et Société

Le Regroupement participe activement à ce partenariat.

Une rencontre du Conseil des partenaires de « Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles » s'est tenue à Montréal, le 20 avril 2007. Yves Lajoie y a participé.

3.6 Les collaborations du Regroupement

Le Regroupement collabore avec de très nombreux organismes et il serait très difficile et périlleux de les nommer tous.

Ces collaborations font état d'un engagement profond et stable du Regroupement envers certains organismes qui ne sont pas l'un de ses membres. Soit qu'il ait contribué à les mettre sur pied, soit qu'il y siège à travers un des membres du Conseil d'administration, soit que ces collaborations soient tricotées très serrées.

3.7 Les représentations effectuées par le Regroupement

Ces représentations témoignent de la mission du Regroupement d'appuyer toute revendication promouvant les intérêts ou le mieux-être des familles effectuée par des organismes ou des institutions qui ne sont pas membres du Regroupement.

Nous signalons la collaboration que nous avons eue avec les États généraux de la famille organisés par la Confédération des organismes familiaux du Québec – COFAQ. Ces États généraux ont été tenus les 27 et 28 octobre 2006, à Montréal.

Le directeur général, Yves Lajoie y a agi comme conférencier.



4. Les ressources humaines du Regroupement

Les familles sont du vrai monde, ainsi en est-il des personnes qui oeuvrent au mieux-être des familles.

Je veux d'abord rendre hommage aux membres du Conseil d'administration qui se sont rencontrés à dix (10) reprises entre le 1er septembre 2006 et le 31 août 2007.

Soient : les 14 septembre, 11 octobre, 9 novembre et 13 décembre 2006, et les 17 janvier, 27 février, 11 avril, 16 mai, 13 juin et 8 août 2007.

Deux de ces Conseils se sont tenus hors du Secrétariat, lieu habituel des réunions.

La réunion du 13 juin s'est tenue à Trois-Rivières à l'occasion de l'assemblée générale du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec.

La réunion du 8 août s'est tenue dans un cadre estival à Saint-Augustin-de-Desmaures, à la résidence de M. Julien Ouellet, administrateur au Regroupement.

Je salue nommément celles et ceux qui composent le Conseil depuis le 9 novembre dernier : la première vice-présidente Ruth Laliberté Marchand, la vice-présidente secrétaire Claire Tranquille, le vice-président trésorier Marc Lamarche, l'administratrice Merlaine Brutus, l'administratrice Nathalie D'Amours, l'administrateur Julien Ouellet, l'administratrice Irène Ranti.

Sans m'oublier, moi-même, le président Gérard Valade.

Je remercie également ceux qui exercent et ont exercé la permanence au Regroupement.

Je salue avec beaucoup de plaisir l'implication de notre ami Yves Lajoie, au titre de directeur général du Regroupement.

Je salue l'enthousiasme et la détermination de Marie-Berthe Chevalier, notre organisatrice des déjeuners-croissants.

Je souligne le professionnalisme de Sylvie Théodule, notre stagiaire.

Je salue la compétence et le dévouement de nos collaboratrices et collaborateurs en cours d'année : le cinéaste Raymond Dumoulin, la secrétaire animatrice Flor Balbin, la secrétaire animatrice Nadia Kaci, la secrétaire animatrice Fairouz Kadem, le secrétaire animateur Victor Mena, et la secrétaire comptable Jeannine Molai Ndasi.

5. Les conclusions

Vous me pardonnerez sans doute l'ampleur de mon Rapport des activités pour l'année 2006-2007.

Mais le Regroupement est un organisme important pour la politique familiale au Québec. Nous avons eu à la dernière Assemblée générale annuelle un mandat de votre part et nous croyons l'avoir accompli avec rigueur et aussi avec enthousiasme.

C'est à vous maintenant de nous dire comment vous voulez que s'orientent pour cette année les forces de votre Regroupement.

Quant à nous, nous croyons qu'il faille appuyer de façon intelligente et critique les efforts du gouvernement dans le développement de la politique familiale.

Nous devons exiger que s'exerce davantage le partenariat entre le mouvement familial et le gouvernement.

Nous devons également exiger que le financement des organismes familiaux soit révisé à la hausse, non pas comme une faveur, mais comme un droit découlant du partenariat et du droit qu'ont les citoyens et les payeurs de taxes d'indiquer au gouvernement où doivent se faire la répartition du produit des taxes et la péréquation des richesses collectives.

Quant à nous, nous offrons à la ministre de la Famille, Mme Michelle Courchesne, à la ministre responsable des Aînés, Mme Marguerite Blais, et leurs collaboratrices et collaborateurs, tant politiques qu'administratifs, notre collaboration et les assurons de notre partenariat.

Chers amis, chers collègues, je vous remercie de votre attention et de la confiance que vous avez portée en nous.

www.familis.org/riopfq/activites/rapport.ag07.html

Les familles et la fiscalité

Les familles et la fiscalité - Le 19 décembre 2007

Les personnes-ressources



M. Philip Merrigan Ph.D. - Professeur
Département des Sciences économiques
UQAM

Mme Christine De Jésus - Préposé
Renseignements - Ministère du Revenu

Mme Myriène Bernadel - Technicienne
Vérification fiscale - Ministère du Revenu
Gouvernement du Québec

Mme Sylvie Lévesque - Directrice générale
Fédération des associations de familles
monoparentales et recomposées du Québec
FAFMRQ

Un point de vue universitaire

M. Phillip Merrigan Ph.D.

Professeur
Département des Sciences économiques
Université du Québec à Montréal - UQAM

*Le texte suivant est un résumé en français,
reproduit avec l'accord de la rédaction,
d'un écrit original en anglais dans*

*CHOICES Vol. 9, no. 5 June 2003 ISSN 0711-0677 www.irpp.org
www.irpp.org/choices/archive/vol9no5.pdf*

Au cours des dernières années, l'enfance et la famille ont occupé une place prépondérante dans le discours social sur les politiques publiques. Ottawa et les provinces

ont tenté d'améliorer le devenir des enfants, notamment ceux que l'on considère comme vulnérables. Plusieurs programmes ont ainsi été modifiés et des nouveaux mis sur pied. Mais en dépit de l'importance de ces réaménagements, cette nouvelle politique familiale n'a toujours pas été examinée globalement en vue d'établir si elle offre un avenir vraiment meilleur aux enfants canadiens, les premiers visés par ces initiatives. Cette étude tente de relever le défi. Elle décrit, analyse et évalue la politique familiale d'un bout à l'autre du pays et propose une stratégie alternative. En marge des changements survenus depuis 1996, elle soulève ainsi deux questions : quelles familles ont bénéficié des changements, et comment se

distribuent les gains suivant les niveaux de revenu familial ? Des questions dont l'examen permet de conclure à l'inefficacité des changements opérés pour ce qui est de réduire la pauvreté chez les enfants, en particulier la pauvreté extrême, et d'atténuer les conséquences de la vulnérabilité socio-économique. L'étude démontre que les récentes initiatives fédérales et provinciales ne respectent pas les critères habituels d'efficacité (bénéfice aussi élevé que possible par dollar dépensé), d'investissement social éclairé (rendement social important), d'incitation (encouragement aux comportements souhaités), d'équité (traitement égal des familles) ou de justice (égalisation des chances pour les enfants). Elles échouent à ces tests parce qu'elles reposent sur une vision à courte vue et ne considèrent pas adéquatement la nature des problèmes existants. Pour en assurer la réussite, soutiennent les auteurs, toute politique familiale doit reposer sur deux assises complémentaires : une perspective de cycle de vie et une stratégie d'investissement dans le capital humain. Dans cette perspective, les problèmes liés à la pauvreté et à la dépendance sociale deviennent des questions de ressources humaines, alors que l'adoption du cycle vital comme cadre d'analyse implique que les politiques doivent viser la situation présente des enfants mais aussi leur situation à long terme. Tout en proposant plusieurs réformes spécifiques, les auteurs insistent sur les éléments suivants : Ottawa doit exercer un leadership et adopter une politique qui récompense fortement les efforts de travail des parents faiblement qualifiés; la politique canadienne de prestations fiscales est un cul-de-sac et doit être remplacée par une allocation familiale universelle pour chaque enfant; et, finalement, la meilleure approche pour apporter aux enfants une aide immédiate qui les prépare à l'école consiste à fournir des services universels d'éducation préscolaire. Après une courte introduction établissant les enjeux de la politique familiale, la partie 2 décrit les mécanismes de formation du capital humain et explique pourquoi les familles et la société devraient investir dans les enfants. La partie 3 décrit les choix récents faits par les gouvernements en matière de politique familiale et les compare

aux politiques développées et mises en place en 1974 et 1985, années représentatives de périodes où des approches différentes de soutien aux familles étaient en vigueur, pour illustrer comment, historiquement, Ottawa s'est progressivement désengagé du soutien aux familles et comment le mouvement de balancier s'est renversé depuis peu. La partie 4 évalue l'impact financier des initiatives fédérales et provinciales pour un échantillon représentatif de familles de 1996 en utilisant la banque de données associée au modèle de simulation de politique sociale de Statistique Canada. Dans la partie 5, ces résultats servent à illustrer les limites du programme canadien de prestations fiscales pour enfants par rapport à ses objectifs, qui sont de prévenir et réduire la pauvreté des enfants, de promouvoir la participation au marché du travail des familles pauvres, et de réduire le chevauchement et la duplication des programmes. La partie 6 met en lumière les principales faiblesses de la politique fédérale et pose les assises d'une stratégie profitable de développement du capital humain. Des assises qui s'inspirent notamment d'un examen des politiques à l'égard des familles aux États-Unis et dans plusieurs pays européens, ainsi que des résultats de recherches récentes sur les programmes étant révélés efficaces en matière d'incitation au travail pour lutter contre la pauvreté, de traitement équitable des familles et de satisfaction des besoins des jeunes enfants. La dernière partie présente pour le Canada une stratégie alternative détaillée s'appuyant sur trois grands axes : faire coïncider les besoins des enfants avec leur potentiel en tenant compte des circonstances propres à chacun et de leur stade de développement (nouveau-né, bébé, âge préscolaire ou scolaire); offrir aux parents un choix élargi en matière de conciliation travail-famille et ce, pour toutes les familles sans égard à leur revenu ou à leurs activités professionnelles; fournir une réponse au problème de la pauvreté. L'analyse s'accompagne d'une estimation raisonnée du coût de toutes les propositions et des conséquences financières de celles-ci pour Ottawa et les provinces.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons92/merrigan.html



Département des sciences économiques de l'UQAM

Adresse civique

Université du Québec à Montréal
 Département des sciences économiques
 315, rue Sainte-Catherine Est
 Local R-5610
 Montréal (Québec) H2X 3X2

M. Philip Merrigan

merrigan.philip@uqam.ca

Adresse postale

Université du Québec à Montréal
 Département des sciences économiques
 Case postale 8888
 Succursale Centre-Ville
 Montréal (Québec) H3C 3P8

Vox : (1) 514-987-4114 (secrétariat)
 Fax : (1) 514-987-8494
eco@uqam.ca (Département)
www.economie.uqam.ca/

Le point de vue de l'État

Mme Christine De Jésus
Préposée aux renseignements
Ministère du Revenu

Mme Myrène Bernadel
Technicienne en vérification fiscale
Gouvernement du Québec

Aînés

Dans cette section, les aînés et les personnes qui les aident peuvent trouver de l'information qui leur permettra de profiter de tous les avantages fiscaux auxquels ils peuvent avoir droit, tout en respectant les règles de la fiscalité au Québec.

Avantages fiscaux

Les avantages fiscaux sont des montants que vous recevez généralement sous forme de crédits d'impôt. Le crédit d'impôt est un montant qui est accordé à un contribuable en raison de sa situation économique et familiale afin de diminuer le montant de son impôt à payer. Au Québec, vous pouvez avoir droit à deux types de crédits d'impôt :

- le crédit d'impôt remboursable;
- le crédit d'impôt non remboursable.

Le crédit d'impôt remboursable est un montant qui peut vous être remboursé dans une situation donnée et sous certaines conditions, même si vous n'avez pas d'impôt à payer. Le crédit d'impôt non remboursable est un montant qui réduit ou annule l'impôt que vous avez à payer, selon une situation donnée.

Voici les principaux crédits d'impôt et montants auxquels vous ou vos proches pouvez avoir droit :

- Crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée
- Crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux
- Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite
- Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques
 - Frais médicaux
 - Frais pour soins médicaux non dispensés dans votre région
 - Remboursement d'impôts fonciers
 - Crédit d'impôt pour aidant naturel
 - Crédit d'impôt pour relève bénévole
 - Frais de scolarité ou d'examen
 - Montant pour autres personnes à charge
 - Crédit pour TVQ

Pour plus de renseignements sur les crédits et montants, consultez les documents suivants :

- Les aînés et la fiscalité
- Guide de la déclaration de revenus des particuliers
- Le crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée
- Les frais médicaux
- Les personnes handicapées et la fiscalité



Mme Christine De Jésus - Mme Myrène Bernadel

Famille

Dans cette section, les couples et les parents peuvent s'informer afin de profiter de tous les avantages fiscaux auxquels ils peuvent avoir droit, tout en respectant les règles de la fiscalité au Québec.

Avantages fiscaux

Les avantages fiscaux sont des montants que vous recevez généralement sous forme de crédits d'impôt. Le crédit d'impôt est un montant qui est accordé à un contribuable en raison de sa situation économique et familiale afin de diminuer le montant de son impôt à payer. Au Québec, vous pouvez avoir droit à deux types de crédits d'impôt :

- le crédit d'impôt remboursable ;
- le crédit d'impôt non remboursable.

Le crédit d'impôt remboursable est un montant qui peut vous être remboursé dans une situation donnée et sous certaines conditions, même si vous n'avez pas d'impôt à payer. Le crédit d'impôt non remboursable est un montant qui réduit ou annule l'impôt que vous avez à payer, selon une situation donnée.

Voici les principaux crédits d'impôt et montants auxquels vous ou vos proches pouvez avoir droit :

- Crédit pour TVQ
- Montant pour enfant mineur aux études postsecondaires et montant transféré par un enfant majeur aux études postsecondaires
- Montant pour autres personnes à charge
- Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite
- Frais de scolarité ou d'examen
- Intérêts payés sur un prêt étudiant
- Crédit d'impôt pour relève bénévole
- Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants
- Crédit d'impôt pour traitement de l'infertilité
- Crédit d'impôt pour aidant naturel
- Crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux
- Frais médicaux
- Programme Allocation-logement
- Pensions alimentaires

Documents pertinents :

Le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants; Crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen; L'assurance médicaments; Les incidences fiscales d'une séparation ou d'un divorce; Programme - Allocation-logement; La prime au travail; Les versements anticipés du crédit remboursable pour frais de garde d'enfants; Le versement des pensions alimentaires - La demande d'exemption; Le versement des pensions alimentaires; La perception des pensions alimentaires - La retenue à la source et l'employeur; La perception des pensions alimentaires - Le débiteur ou le créancier réside à l'extérieur du Québec; Le versement des pensions alimentaires - Les prestations d'assistance sociale; Bulletin d'information sur le versement des pensions alimentaires; Vous déménagez ? N'oubliez pas de nous faire connaître votre nouvelle adresse le plus tôt possible; Guide de la déclaration de revenus des particuliers.

www.familis.org/rioptq/publication/pensions92/dejesus_bernadel.html

Revenu Québec

Ministère du Revenu

3800, rue de Marly

Secteur 6-2-5

Québec (Québec) G1X 4A5

cabinet@revenu.gouv.qc.ca

Vox : (1) 418-652-6835

www.revenu.gouv.qc.ca

Fax : (1) 418-643-7379

Un point de vue communautaire

Mme Sylvie Lévesque

Directrice générale

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ

Les familles et la fiscalité

Quand Yves m'a contacté pour que je lui réfère une personne du communautaire pour venir parler des familles et de la fiscalité après avoir fait le tour je me suis sentie obligée d'accepter puisque la liste des groupes et des personnes provenant du communautaire qui se préoccupent de cette question est plutôt mince. Alors, vous devrez donc vous contenter de ma présence !

À la FAFMRQ nous avons toujours été préoccupée par la question de la fiscalité des familles et plus particulièrement, celle des familles monoparentales et recomposées. En effet, depuis plusieurs années nous menons des actions importantes pour assurer le mieux-être des familles monoparentales et recomposées.

Parmi les dossiers sur lesquels la FAFMRQ s'est penchée activement, on retrouve notamment ceux concernant la lutte à la pauvreté, la perception automatique et la défiscalisation des pensions alimentaires pour enfant, la reconnaissance et le financement des organismes communautaires Famille et les allocations familiales.

La Fédération a également inscrit son action politique dans le cadre d'un mouvement plus large de solidarité en participant à des événements comme la Marche du Pain et des roses de 1995 et aux dernières éditions de la Marche mondiale des femmes, en 2000 et en 2005.

À ce titre, l'un des éléments revendiqués par la section québécoise de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 concernait la restauration d'une allocation universelle pour enfants, et l'assurance d'un montant suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins essentiels des enfants appartenant aux familles les plus pauvres.

Notre demande formulée depuis longtemps a reçu écho, en mars 2004, lors du dépôt du budget du Québec.

Le ministre des finances de l'époque M. Yves Séguin, a annoncé le programme Soutien aux enfants, qui a remplacé l'allocation familiale, la réduction d'impôt à l'égard des familles et le crédit d'impôt pour enfants à charge.

Ces mesures témoignaient d'ailleurs des ses valeurs sociales. M. Séguin a démissionné peu après. À cette époque, nous avons salué ces nouvelles mesures puisque le gouvernement venait de rétablir l'universalité des allocations familiales que nous revendiquions depuis longtemps.

Ce programme est également accompagné de mesures ciblées, plus généreuses, notamment pour les familles monoparentales.

Le programme APPORT, non efficace de toute façon, a été aboli et remplacé par la Prime au travail. Soulignons que ce programme n'est pas parfait puisque c'est plutôt une subvention déguisée aux employeurs et que peu de personnes et de familles en font la demande.

C'est un incitatif pour les entreprises afin de maintenir les salaires artificiellement bas : une forme de subvention au « cheap labor » versé aux travailleurs et travailleuses.

On peut dire que depuis la mise en place de ces mesures, la plupart des familles y ont gagné surtout celles qui n'ont pas besoin de services de garde.

Les grandes gagnantes ont et sont toujours les familles dont les revenus de travail ne leur permettaient pas de profiter de tous les crédits non remboursables.

Par ailleurs, avec sa politique familiale de 1997, en instaurant une allocation unifiée, des services de garde à 5\$, maintenant 7\$, et le nouveau régime québécois d'assurance parentale depuis le 1^e janvier 2006, le Québec fait l'envie, notamment des provinces du reste du Canada puisque malgré que tout ne soit pas parfait force est de constater que les diverses mesures ont contribué à améliorer la situation des familles monoparentales... au Québec du moins faut dire qu'elles partaient de loin.

En ce qui concerne les familles recomposées, comme la fiscalité est basée sur le revenu familial, pour calculer les crédits et connaître ce que l'on a droit, plusieurs familles recomposées sont également pénalisées.

Bien que les conjoints de fait et les familles recomposées ne sont pas reconnus au plan légal elles le sont au niveau fiscal.

Cette situation fait en sorte que lors d'une recombinaison, plusieurs femmes perdent une partie de leurs allocations familiales puisque le revenu de leur nouveau conjoint est considéré.

Par contre, cette situation peut paraître équitable du point de vue des familles biparentales.

Pourquoi les familles recomposées devraient avoir un statut et un traitement fiscal différent de la majorité des familles du Québec ? alors que les familles recomposées représentent 10-12% des familles au Québec ?

Nous n'avons pas encore de réponses claires à toute ces questions complexes mais nous commençons à la Fédération à se pencher sur toutes ces questions.

En effet, lors de notre dernière assemblée générale annuelle, les membres ont adopté un plan d'action et nous comptons, au cours de l'année élaborer des revendications en ce sens.

Le débat est lancé !

Par ailleurs, avec le vent de droite qui souffle actuellement au Québec et au Canada nous sommes inquiètes de perdre des acquis durement gagnés : les diverses mesures universelles ainsi que la politique familiale fiscale développée au cours des dernières années.

Bien que nous reconnaissons que la politique familiale fiscale en place au Québec ne soit pas parfaite et qu'il existe encore des lacunes importantes, nous considérons qu'il est préférable de la bonifier, de la compléter et améliorer, notamment de compléter le réseau de services de garde, de revoir les mesures fiscales concernant les frais de garde, d'améliorer les normes du travail, etc... plutôt que de donner, comme le propose Mario Dumont, un 100\$ par semaine aux parents.

Cela risque de mettre en péril les diverses mesures et programmes que nous nous sommes dotés collectivement.

Le fameux 100\$ par enfant promis par M. Dumont ramènerait un certain nombre de femmes dans une dynamique de travail traditionnel où seul, l'homme subvient aux besoins de sa famille. Il faut donc demeurer vigilants afin de contrer cette montée de la droite qui propose des mesures qui vont à l'encontre du principe de l'égalité entre les hommes et les femmes dont le Québec se targue d'être le grand précurseur et défenseur.

Il ne faudrait surtout pas « jeter le bébé avec l'eau du bain » en proposant des solutions simples à des questions complexes.

Merci !

www.familis.org/riopfq/publication/pensons92/levesquesylvie.html

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)



Mme Sylvie Lévesque



584, rue Guizot Est
Montréal (Québec) H2P 1N3

Vox : (1) 514-729-MONO
(6666)

Fax : (1) 514-729-6746

fafmrq.info@videotron.ca

www.fafmrq.org

**Les équipes des Secrétariats 2006 - 2007
du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
du Centre québécois de ressources à la petite enfance**



Raymond Dumoulin - Cinéaste

Jeannine Molai Ndasi - Secrétaire comptable

Claire Tranquille - Directrice générale du CQRPE

Marie-Berthe Chevalier - Animatrice bénévole

Juan Carlos Bazo - Secrétaire animateur

Flor Balbin - Secrétaire animatrice

Alain Rouette - Secrétaire

Yves Lajoie - Directeur général

Victor Mena - Secrétaire animateur

Fairouz Kadem - Secrétaire animatrice

Sylvie Théodule - Recherchiste animatrice

Nadia Kaci - Secrétaire animatrice



**Le Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale
au Québec**

**Le Centre québécois
de ressources
à la petite enfance**



**VII CONFERENCIA
IBEROAMERICANA
SOBRE FAMILIA**

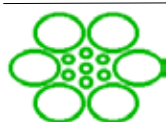
**Mexico D.F.
del 26 al 28
de Noviembre
del 2007**



**Los trabajos de la Conferencia - Les travaux de la Conférence - Works of the Conference
sont disponibles sur le site de FAMILIS
www.familis.org/conferences/septimaconferencia2007mexico/lostrabajos.html**



Quelques congressistes, dont le Président de FAMILIS, M. Yves Lajoie, entourant le Président de la VIIe Conférence ibéroaméricaine sur la famille D. Juan Reig Martín



**IVe Assemblée générale - Organisation mondiale pour les familles FAMILIS - OMF
Le mardi 27 novembre 2007 - Les Membres du Comité exécutif
Mayda Álvarez - Teresa Spalding - Yves Lajoie - Juan Reig Martín - Miriam González - Juan Ciliento**



Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

L'histoire

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec est un organisme à but non lucratif. Il a été fondé le 22 février 1983 et incorporé le 15 mai 1984.

Les objectifs

- . Regrouper les organismes familiaux et les groupes à intérêt familial
- . Effectuer toute recherche concernant la famille
- . Informer ses membres et leur fournir de la documentation
- . Agir auprès des pouvoirs publics et des médias pour promouvoir les intérêts des familles.

Les membres

Le Regroupement est un grand rassemblement d'organismes familiaux et d'organismes à intérêt familial. Il en compte actuellement quatre-vingt-dix-sept.

Les moyens

Le *Carrefour des affaires familiales* est un centre de documentation sur les questions familiales, une centre de recherche, de développement et d'information sur les politiques familiales.

Les *déjeuners-croissants* sont organisés dix fois par année pour favoriser la rencontre et l'expression de personnes-ressources gouvernementales, universitaires et communautaires. Depuis vingt années, deux cent quatre rencontres ont eu lieu.

Le *Pensons famille* est un bulletin d'information et de communication. Il en est à son quatre-vingt-douzième numéro.

Le site www.familis.org/riopf a été créé le 8 août 1997. Il comprend plus de deux mille documents, et diffuse en webcasting les rencontres des déjeuners-croissants. Ses archives comptent cinq cent dix-huit documents audio et visuels.

Le Regroupement participe activement à l'élaboration de la politique familiale au Québec, en collaboration avec les représentants gouvernementaux, les personnes-ressources universitaires et les collègues des organismes communautaires.

Les membres du Conseil d'administration

Le président : Gérard Valade

La première vice-présidente : Ruth Laliberté Marchand

La vice-présidente secrétaire : Claire Tranquille

Le vice-président trésorier : André Thouin

L'administratrice : Merlaine Brutus

L'administrateur : Michel Gauthier

L'administrateur : Julien Ouellet

L'administratrice : Irène Ranti

Les collaboratrices et collaborateurs

L'animatrice bénévole : Marie-Berthe Chevalier

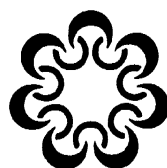
Le cinéaste : Raymond Dumoulin

La secrétaire-animatrice : Nadia Kaci

Le directeur général : Yves Lajoie

Le secrétaire-animateur : Victor Mena

La secrétaire comptable : Jeannine Molai Ndasi



Le Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec

4837, rue Boyer, bureau 110
Montréal (Québec) H2J 3E6

www.familis.org/riopf Vox : (1) 514-527-8435

1-877-527-8435

riopf@familis.org

Fax : (1) 514 527-8816

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Dépôt légal - 4e trimestre 2007

Ont collaboré au présent *Pensons famille*

Raymond Dumoulin, Nadia Kaci,

Victor Mena, Yves Lajoie

Les déjeuners-croissants sont diffusés

sur Internet à l'adresse :

www.familis.org/webcasting.html

Écoutez-nous et voyez-y !

Le Regroupement reçoit une subvention
du ministère de la Famille et des Aînés
en vertu de la Politique gouvernementale
L'action communautaire : une contribution essen-

Famille, Aînés
et Condition féminine

Québec